

# ANARCHOSYNDICALISME!

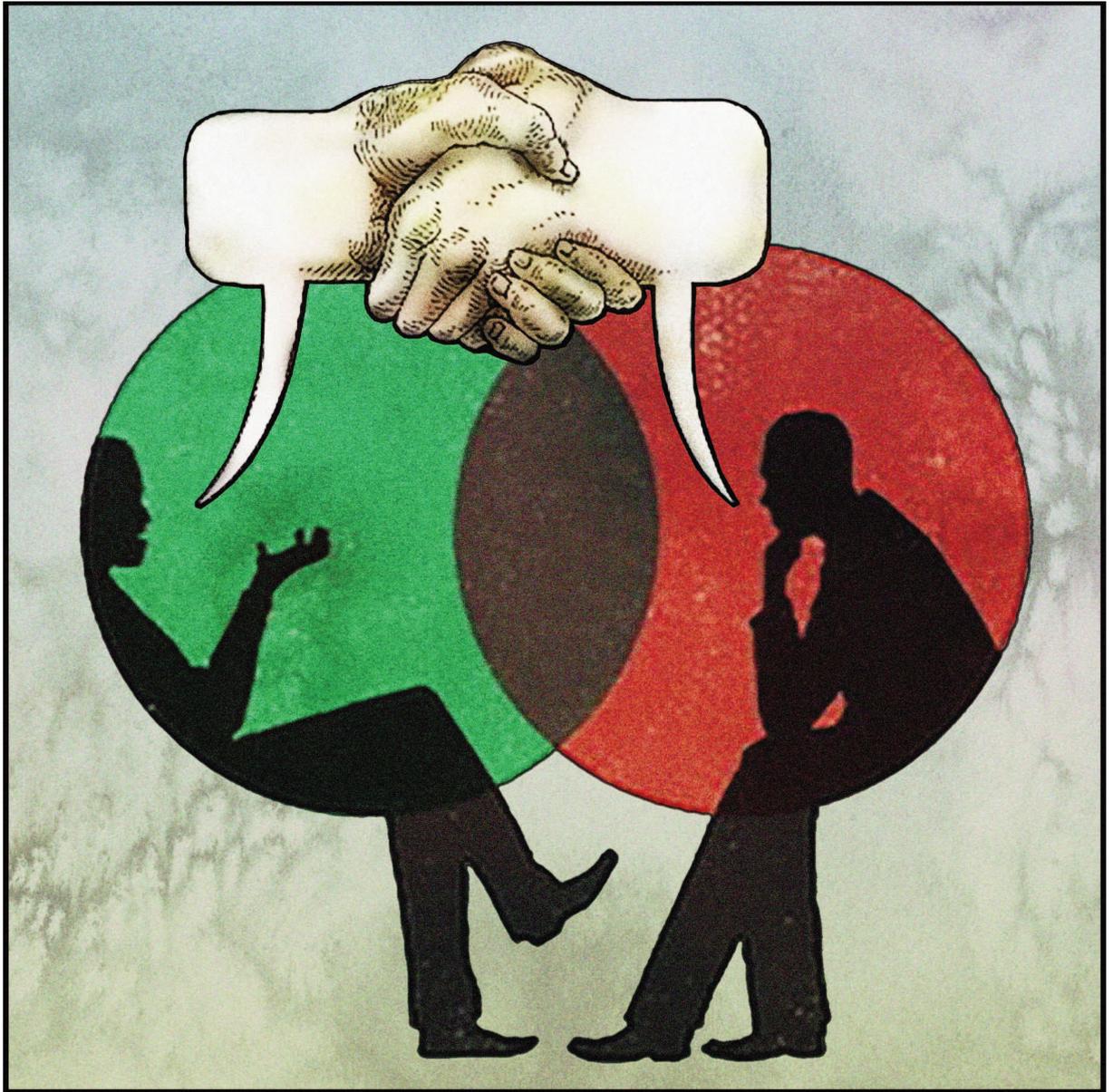
\_ 2 EUROS \_ N°144

\_ AVRIL- MAI 2015 \_

\_ ISSN 1240-0009 \_

\_ CCPAP 0916 S 89086 \_

**Débatte  
plutôt que se (dé)battre**



**/// ED ITO : DISCUTER POUR AVANCER ENSEMBLE**

**/// LUTTES : CONTRE LE CHANTAGE A LA CRISE, LES TISSEO « NE MARCHENT PLUS »** /// BATIMENT : NI PIRL NI GAZELLE, LA REONSE D'UN GUEULARD /// SIVENS : REFLEXIONS SUR LA LUTTE

**/// HUMOUR JUDICIAIRE : POURQUOI LES PRISONS SONT-ELLES REMPLIES DE PAUVRES**

**/// NATIONALISMES : DE LA LANGUE A LA RACE, DERIVE IDENTITAIRE OCCITANE**

**/// LUTTES INTERNATIONALES : NE PERDONS PAS DE VUE LA SOLIDARITE**

**/// DOSSIER : ANARCHOSYNDICALISME : DECLARATION DE PRINCIPES (PROJET) /// STATUTS DE LA CNT-AIT (PROJET)**

**/// LIBRES DEBATS : PAS DE LIMITES POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION /// ORGANISATION & INDIVIDU /// DE LA MANIPULATION EN MILIEU MILITANT... ET AILLEURS /// LA DEPECHE D'EMS**

**/// POLITIQUE : FASCISME : LE RETOUR DE FLAMME**

**CNT AIT**

**RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME**

**ANARCHOSYNDICALISME !****CNT/AIT, 7 rue St Rémésy, 31000 TOULOUSE****REPRODUCTION DES ARTICLES**LA REPRODUCTION DE NOS ARTICLES EST LIBRE  
SOUS RESERVE D'ÊTRE SUIVIE DE LA MENTION :*Anarchosyndicalisme ! n°144,*  
[cntaitoulouse.lautre.net](http://cntaitoulouse.lautre.net)**ABONNEZ-VOUS !**

Tarif normal : 10 €

Abonnement de soutien : 20 € ou plus

Chèques à l'ordre de :

CDES - CCP 3 087 21 H Toulouse

A l'adresse : CDES 7, rue St Rémésy,  
31000 ToulousePOUR SAVOIR SI VOUS ÊTES À JOUR DE  
VOTRE ABONNEMENT :**Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. S'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur !**POUR TOUT PROBLEME D'ABONNEMENT :  
[abonnement@cntaitoulouse.lautre.net](mailto:abonnement@cntaitoulouse.lautre.net)**Articles et infos en ligne :**<http://>[liste.cnt-ait.info](http://liste.cnt-ait.info) (liste de diffusion)[cnt-ait.info](http://cnt-ait.info) (Paris-Nord, très complet)[cnt.ait.caen.free.fr](http://cnt.ait.caen.free.fr) (Ouest, avec forum)[cntaitoulouse.lautre.net](http://cntaitoulouse.lautre.net) (Sud, Midi-Pyrénées)[sia32.lautre.net](http://sia32.lautre.net) (Gers, Midi-Pyrénées)[gasycntait89.over-blog.com](http://gasycntait89.over-blog.com) (Est)[anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/](http://anarsixtrois.unblog.fr/cnt-ait/) (Centre)**Quelques adresses utiles :**Paris-Nord : [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)Lille : [cnt.ait.lille@no-log.org](mailto:cnt.ait.lille@no-log.org)Caen : [cnt.ait.caen@free.fr](mailto:cnt.ait.caen@free.fr)Puy-de-Dôme : [cntait63@gmail.com](mailto:cntait63@gmail.com)Gers : [sia32@no-log.org](mailto:sia32@no-log.org)Toulouse : [contact@cntaitoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaitoulouse.lautre.net)

Quercy :

[cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org](mailto:cnt-ait-quercy-rouergue@mailoo.org)ANARCHOSYNDICALISME ! Organe de l'Union régionale Midi-  
Pyrénées de la CNT-AIT - IMP SPE - Edité le 7 avril 2015  
Directeur de la publication : Entremond**DISCUTER POUR AVANCER ENSEMBLE**

Ce numéro d'Anarchosyndicalisme ! est largement consacré à des débats de fond. Le débat est, de notre point de vue, une nécessité permanente et encore plus dans le contexte actuel.

Ce contexte, justement, outre le grignotage du pays par des politiciens fascistoïdes qui s'accélère année après année, outre la difficulté de mener des luttes sociales sur le terrain, est fait du refus de tout débat de fond au niveau de la société (quand, par exemple, avons-nous été consultés sur le nucléaire ?).

A notre surprise, ce refus a gagné les milieux libertaires. Au lieu de débats francs, loyaux et même vigoureux – nos propres écrits ayant souvent une certaine vigueur, parfois même quelque verveur, nous ne saurions la refuser aux autres – on assiste à des bombardements d'anathèmes et d'injures, à des catégorisations immédiates en général sur la base de logiques binaires. On nous rejoue les « bons contre les méchants » de notre enfance, comme s'il n'y avait que deux points de vue possibles, et qu'on doive se reconnaître impérativement dans l'un ou l'autre. Ainsi, on ne pourrait être que « machiste » ou « féministe », « végétarien » ou « carnivore », « négateur de toute révolution dans le monde arabe » ou « partisan d'une intervention de l'OTAN », « pro-Hamas » ou « islamophobe », « régionaliste » ou « jacobin »... La lecture des quelques forums libertaires sur internet est éloquent. Pire encore, nous avons vu apparaître ces derniers mois, dans certains squats, dans des milieux proches des zadistes, bref, dans des mouvements que l'on souhaiterait pour le moins progressistes, des « groupes non-mixtes » (réservés aux femmes), des groupes « non-blancs » (c'est-à-dire interdits aux personnes de « race » blanche – le pire étant que ceux qui s'y enferment n'en voient pas le caractère racial, voire raciste). A l'extrême, on tombe dans la pensée unique : pour certains, il n'y aurait qu'une et une seule façon de s'organiser...

Pourtant, les réponses à apporter aux questions qui se posent sont bien plus diverses. Celui qui écrit ces lignes, par exemple, est ovo-lacto-végétarien, c'est-à-dire ni « carnivore » ni « végétarien », il possède un assez joli répertoire de chansons languedociennes tout en rejetant l'« occitanisme » et le « jacobinisme ». On pourrait multiplier les variantes à l'infini.

Que l'on soit un individu ou une organisation, il est légitime de prendre des positions, de les défendre. Ce qui est ridicule et nocif, c'est de clore le débat avant qu'il ne commence ! C'est se refuser (et refuser aux autres) la possibilité de modifier son point de vue et donc d'avancer dans la réflexion et dans la pratique.

Alors qu'aujourd'hui, dans nos milieux, certains remettent en cause la liberté d'expression et la liberté de pensée de l'individu dans le groupe, diffusent des stéréotypes, lancent des imprécations, accumulent les non-dits et les manœuvres souterraines, bloquent toute discussion sur les stratégies possibles ; nous affirmons au contraire que seule la libre discussion, l'échange d'idées pourra soit acter, sur des arguments solides, des différences qui auront leur raison d'être, soit, nous l'espérons, améliorer l'inter-compréhension, conduire à des regroupements sur des positions claires, faire émerger collectivement de nouvelles positions.

C'est donc un appel au débat, sur toutes les questions du jour, que nous lançons avec ce numéro. Lecteurs, militants divers et variés, n'hésitez pas à y participer.

# CHANTAGE A LA CRISE : LES TISSEO « NE MARCHENT PLUS »

**B**ien qu'encore mal compris, à cause de la désinformation habituelle entretenue par une presse aux ordres du patronat, le conflit de TISSEO (transports publics de Toulouse et de l'agglomération), qui a démarré le 30 mars dernier, a pris la forme d'une grève de plus en plus suivie et de plus en plus dure.

Bien des éléments peuvent nous laisser espérer que cette grève augure d'une reprise des luttes offensives des travailleurs. Les contacts que nous avons avec des chauffeurs de bus grévistes nous ont en effet laissé l'impression de personnes déterminées et sur lesquelles le « chantage de la dette » et l'invocation sempiternelle des économies qu'il faut faire en se serrant la ceinture ne fonctionne plus. Ce chantage, depuis la crise de 2008, a enrichi les capitalistes au détriment des ouvriers et de leurs familles, en entretenant une pression idéologique permanente à la baisse des salaires et à la détérioration des conditions de travail.

Au plan national la loi Macron, avec son cortège d'attaques contre ce qu'il reste d'acquis sociaux des salariés est la dernière expression en date de ce discours.

Le plus notable dans cette période est que les centaines de grévistes de TISSEO puisent leur détermination non pas dans la peur de perdre leur emploi, mais dans la volonté farouche de dénoncer l'injustice qui leur est faite. Ils dénoncent ce qu'ils considèrent comme le gel de leurs salaires au prétexte du « contexte économique »... alors que leur direction, elle, ne se prive de rien.

En fait cette direction est constitué d'une pléthore de directeurs grassement rétribués et dont la plupart bénéficient de postes d'administrateurs dans d'autres sociétés, voire de mandats municipaux. Ce « gouvernement » de TISSEO reproduit en plus petit ce qui se passe en plus grand dans le pays : une caste de décideurs (élus par une ultra-minorité (les abstentionnistes, rappelons le, sont, de loin, le « premier parti de France ») veut imposer aux travailleurs ses ukases en exhi-

bant des chiffres dont personne ne peut contrôler la réalité, puisqu'ils les fabriquent eux-mêmes.

Cette opacité débute dès le dénombrement de cette direction. Les grévistes parlent de « 12 directeurs » qui gagneraient « entre 10 000 et 17 000 euros par mois, hors primes, voiture de fonction et avantages en nature ». Et qui, non contents de cette petite vie tranquille, se seraient « augmentés de plus de 13,2% en 3 ans... ». Mais le site « société com. » lui annonce 39 dirigeants. Quant à nous, nous en avons compté 16. Bien difficile donc de savoir combien sont les « directeurs » et autres « dirigeants » de TISSEO. Bien plus difficile encore de savoir en quoi consiste réellement leur travail, surtout pour justifier de tels niveaux de salaire. Et on a peine à penser que la direction d'un service public, sommes toutes assez modeste, exige autant de dirigeants.

Une seule chose est certaine, c'est que pour loger tout ce beau monde le siège social actuel (et récemment reconstruit) est devenu trop étroit. Nos chers (dans le sens économique du terme !) décideurs ont donc... décidé d'acquérir l'ancien immeuble d'Air France, en plein centre ville de Toulouse. Ici encore, les chiffres sont vaseux, on nous parle de « plus de 10 millions d'euros », plus ou moins. Chez TISSEO, comme dans beaucoup d'entreprises, on ne semble pas être à deux ou trois millions près quand il s'agit de loger le gratin.

Mais quand il s'agit de la fiche de paye des ouvriers, là on est bien plus précis, là on compte au centime près, là on est à deux chiffres après la virgule : Pour 2015 la direction ne veut accorder que 0,45% d'augmentation aux ouvriers...

Le président de TISSEO n'est autre

que le premier adjoint au maire. Or, le maire de Toulouse nous annonce, ce 2 avril que « les caisses sont vides ». Tellement qu'il a décidé de prendre une mesure d'urgence : stopper la gratuité de la cantine pour les enfants des familles qui n'ont pas les moyens de la payer. Priver de repas des enfants ne semble poser aucun problème éthique. Et dépenser des millions inutilement non plus. Car, dans le même temps, pour plaire aux compères de l'UEFA, qui impose d'y organiser des matchs de coupe d'Europe, de nouveaux travaux sont prévus pour réaménager le stade. Un profond gouffre financier s'annonce. On parle d'un chantier de 50, 60 ou 100 millions d'euros. Rien n'est trop beau, rien n'est trop cher, quand il s'agit de faire de la diversion pour les gogos.

Lesquels gogos vont maintenant payer la note. Car, après avoir fait campagne en jurant ses grands dieux qu'il n'augmenterait pas les impôts d'un centime, voici que le maire va nous assommer d'une augmentation des impôts locaux (part municipale) jamais vue : 15 % d'un seul coup.

Donc, d'un côté, la mairie refuse de donner de quoi manger aux enfants pauvres à la cantine, de l'autre elle programme des dépenses mirifiques pour le stade, et, au total, elle nous présente une douille de 15 % de plus.

Avec son couple fatal, de patrons cupides et d'une presse qui reprend en boucle leur discours contre les salariés, la grève de TISSEO nous montre comment aujourd'hui l'enjeu principal est dans les mentalités.

Rien n'est plus flagrant que l'injustice sociale actuelle. Rien n'est plus masqué par le pouvoir. Rien n'est plus urgent que de la mettre à jour. C'est pour cela qu'il faut saluer l'action des grévistes de TISSEO et faire en sorte qu'ils ne restent pas seuls, et plus encore, qu'ils ne restent pas les seuls : partout où c'est possible, les salariés doivent passer à l'offensive.

# Ni Pirl, ni Gazelle...la réponse d'un Gueulard

**C**omme vous le savez si vous lisez de temps à autre ce journal, une campagne portant sur les conditions de travail sur les chantiers se développe actuellement. La campagne « Ni Pirl, Ni Gazelle »\*1. Elle a pour objet de dénoncer la détérioration des conditions de travail des ouvriers du bâtiment, à cause de l'obligation qu'ils ont d'utiliser des échelles spécifiques (à vrai dire des sortes de plateformes) proprement inutilisables, en particulier du fait de leur lourdeur et de leur encombrement.

Chez les ouvriers du bâtiment que nous touchons au fur et à mesure de l'avancée de la campagne, nous rencontrons plutôt de la sympathie. Au moins chacun comprend ce dont nous parlons, plus particulièrement tous ceux qui s'exténuent à manipuler à longueur de journée les fameuses Pirl !

A l'inverse, nous nous sommes heurtés à l'incompréhension de quelques libertaires, qui ont produit de vives critiques. La critique en soi est saine, et ce n'est pas dans ce numéro, véritable appel aux débats, que nous chercherons à la museler... mais elle est pour le moins inopérante si elle tombe « à côté de la plaque », ce qui a été largement le cas.

Malgré cela, essayons d'apporter des réponses.

A peine avons-nous mis notre appel sur facebook, que nous avons été traités de... « sexistes et misogynes ». Cette critique vient du fait que, quand nous avons lancé la campagne, nous avons précisé que par « gazelles », il fallait entendre un type d'échelle impropre à l'utilisation et non une personne de la gent féminine. Pour ceux qui ne le sauraient pas, le mot « gazelle » est en effet, dans la langue familière, synonyme de « jeune fille ». Nous avons donné cette précision sur le ton de la boutade. Elle a été reçue comme « sexiste ». Puisqu'on est obligés de tout préciser, non seulement nous ne nous opposons en rien à la venue de « personnes de sexe féminin » (on ne sait plus comment il est politiquement correct de dire) sur les chantiers, mais nous déplorons qu'elles y soient sous-représentées. L'article de présentation de la campagne, dans notre journal était illustré par un zèbre-ouvrier.

Heureusement, les représentants des zèbres, s'il y en a, n'ont pas protesté.

Une autre remarque, en apparence plus raisonnable, nous été faite : l'affirmation que dans de bonnes conditions, les Pirl et les Gazelles pouvaient être utilisables, qu'il suffisait pour cela que les matériaux et outils nécessaires à la réalisation du chantier (qui rendent calamiteux le transport de ces échelles) soient stockés à l'extérieur du chantier. Sur un plan purement théorique, ce n'est pas faux. Mais, dans la réalité, il en va tout autrement. Il est évident que l'auteur de cette remarque n'a jamais travaillé sur un chantier, peut-être même n'a-t-il jamais planté un clou chez lui. En effet, les différents corps de métiers ne travaillent pas séparément les uns des autres mais bien en coordination, ensemble.

Un simple exemple parmi tant d'autres. Le plaquiste va poser une peau (un pan de mur), l'électricien et le plombier vont poser leurs gaines et leurs tuyaux, puis le plaquiste va refermer le deuxième pendant du mur. Pensez-vous que le plaquiste (comme tous les autres professionnels qui s'activent sur le chantier) puisse mettre son stock de plaques et de rails, tout son barda à l'extérieur du chantier, et aller chercher, au fur et à mesure, ce dont il a besoin, outil par outil, plaque par plaque, rail par rail, en éliminant aussitôt les déchets, en balayant immédiatement la surface, pour que les Pirls et les

Gazelles puissent évoluer librement en roulant sur un sol lisse et parfaitement dégagé (sans quoi il faut les porter à dos d'homme) ? Et cela avec la pression du rendement que les patrons font peser sur nous ? Le propos qui nous est opposé est hors de réalité.

Autre remarque : en substance, on nous affirme que l'existence du salariat et de l'exploitation par un patron est plus nuisible que la contrainte des Pirl et des gazelles. Nous sommes bien d'accord. De là à en conclure qu'on peut immédiatement déclarer le communisme libertaire, créer la société à laquelle nous aspirons au lieu de s'encombrer de revendications immédiates, de luttes quotidiennes, il y a un pas qu'il nous paraît difficile de franchir d'un seul coup. Peut-être cet interlocuteur aurait-il intérêt à sortir de sa campagne, de sa tour d'ivoire ou de son désert pour venir se confronter à la réalité sociétale contemporaine.

Enfin, ce même interlocuteur, qui se prétend « syndicaliste révolutionnaire », déclare que nos propos sont ceux des « gueulards du bâtiment », brefs de gens qui gueulent pour tout et n'importe quoi, de gens insignifiants. Un tel mépris de l'ouvrier en dit plus sur notre contradicteur que tout ce que nous pourrions en dire nous-mêmes.

Bref, l'ouvrier du bâtiment serait « sexiste », « gueulard », « misogyne » et pratiquement abruti (puisque'il ne comprendrait pas le bien fondé des Pirl)... ça sent pas un peu le stéréotype, tout ça ?

Pourtant d'autres critiques, et pourquoi pas des propositions, pouvaient sûrement être faites tant sur le fond que sur la forme et inviter de fait à une réelle réflexion stratégique-tactique sur le développement des idées et des pratiques libertaires en milieu de travail. La question des revendications immédiates est entre autres, un sujet délicat, elle mérite d'être posée, évaluée, discu-



tée. Ainsi, la façon dont nous abordons ce qui est pour nous (surtout pour nos dos !) un vrai problème, est-elle la bonne ? Y aurait-il d'autres façons de faire ? Des revendications à avancer plus pertinentes sur le sujet ? Comment garder connectées, sur ce cas précis, la revendication immédiate et la visée d'ensemble qui est la nôtre (l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes et la révolution sociale) ? Quelles imperfections précises comporte notre démarche ? C'est là-dessus que nous aurions souhaité avoir des contributions – critiques ou pas – des milieux libertaires. Nous espérons qu'elles viendront.

Un dernier mot pour dire que l'obligation d'utiliser les Pirl et autre Gazelles nous est faite par les employeurs afin de diminuer les accidents du travail. Souci louable ; mise en œuvre insupportable. Ceux qui ont pensé ces échelles peuvent être des personnes bien pensantes (encore que, pour les patrons, il s'agit avant tout de diminuer les pénalités de la CAR-SAT), le problème c'est qu'elles sont coupées des réalités de terrain. Elles font pour les conditions de travail ce que les politiques font pour le « bas peuple » que nous sommes : légiférer sur des choses qu'elles connaissent mal, très mal, sans prendre la peine de demander leur avis aux principaux intéressés.

Nous remercions ces mes-sieurs dames de leur bonté, mais confrontés tous les jours aux réalités du terrain et persuadés que nos cerveaux valent au moins les leurs, nous aspirons à prendre les décisions qui nous concernent nous-mêmes.

Bien amicalement.

Un gueulard de chantier



\_1.- Voir dans notre n°141 l'article « Bâtiment - campagne d'action Ni Pirl, Ni Gazelle ». Pirl : Plateformes individuelles roulantes [dites] légères. « Gazelle » est un des fabricants de Pirl.

## SIVENS : REFLEXIONS SUR LA LUTTE

Pendant plus d'un an, la lutte pour la conservation de la zone humide du Testet a mobilisé des centaines de personnes, réunies tout à la fois pour refuser la destruction d'un espace naturel et la forme d'agriculture industrielle liée à ce projet.

Aujourd'hui que les « forces du désordre » ont investi le site en chassant les zadistes, que les tribunaux ont jugé et condamné opposants et manifestants (amendes pour certains, prison pour d'autres), un certain nombre de questions restent en suspens : il est donc nécessaire de procéder à une évaluation de la lutte. Parce que la lutte du Testet, comme toutes les luttes est riche d'enseignements, nous publions de larges extraits du courrier d'un lecteur qui a participé à l'intégralité de ce combat et qui, nous semble-t-il, reflète des sentiments largement ressentis :

« J'ai décidé de prendre du recul par rapport à mon engagement à Sivens... Je suis convaincu que les forces en présence (collectif Testet, collectif des Bouilles, occupants de la ZAD et voisins solidaires) ne poursuivent pas les mêmes objectifs fondamentaux mais que cela reste opaque. Peut-être n'avons-nous jamais eu les mêmes objectifs, ni sur le fond, ni sur la forme.

Tant que la forêt était debout, cela n'était pas visible (la défense de la forêt et de sa biodiversité faisant tronc commun) mais cela couvrait et déjà différents clivages existaient (action légale/occupation illégale, action violente/action non violente, démocratie directe/démocratie représentative, réformateurs/radicaux). Le pouvoir a identifié ces clivages et a su en jouer. Cela a commencé le jour du barrage des enterrés\*1 lorsque S. Royal a pris le dossier en mains. A ce moment-là, nous aurions dû avoir un débat sur nos clivages, réfléchir sur comment ils pouvaient ou allaient être instrumentalisés.... Mais dès lors, chaque entité a joué sa partition dans son coin et dans chaque entité, il y a eu aussi des partitions différentes, le tout masqué derrière une grande illusion groupale... Au débat s'est substitué un discours lénifiant du style : « tous différents, tous solidaires ». ... Enfin, croire que dans notre lutte, il n'y avait pas de pouvoir et de courant majoritaire est un leurre.

Dans notre lutte, il s'est passé ce qui se passe en politique : les majorités invitent les minorités à la participation pour mieux les phagocytter et les faire disparaître (c'est le syndrome de l'écologie gouvernementale : un Grenelle de l'environnement à droite, une conférence pour le climat à gauche ; au total des coquilles vides)... La première des conditions pour cheminer ensemble, c'est la confiance, et la confiance est possible quand les points de vue et les actes sont clairement énoncés et visibles. Et ce ne sont pas ceux qui ont posé ces conditions qui ont divisé le mouvement, mais ceux qui sont restés dans les non-dits, le silence, l'absence ou se sont cachés derrière leur organisation pyramidale (c'est le CA qui décide). Et la coordination a été la coquille vide énoncée plus haut. La coordination n'a pas été une instance de décision ; elle a fait illusion groupale et a participé à son insu au renforcement des non-dits.

Pourquoi, par exemple, les ordre du jour étaient-ils si longs et pourquoi les débats sur la lutte en cours étaient-ils abordés à une heure si tardive, quand la salle se vidait ? J'aurais aimé qu'il y ait un débat permanent sur nos objectifs communs, les moyens à mettre en œuvre, notre stratégie, notre tactique et l'évaluation permanente de notre implication individuelle et collective. Faute d'avoir voulu faire ce travail, nous avons laissé le pouvoir mettre en place une stratégie du pourrissement. La stratégie du pourrissement employée par le pouvoir socialiste est une vieille recette et tout a été bien pensé, bien organisé, bien ficelé... Mais la stratégie du pourrissement n'a pas été cautionnée que par le pouvoir, elle avait aussi ses adeptes dans nos rangs : ceux qui souhaitaient le départ des occupants de la ZAD ; ceux qui ne souhaitaient pas une installation durable ; ceux qui ne venaient sur zone qu'en présence des journalistes ; ceux qui, quand les milices ont fait le blocus de la ZAD, ont été absents et silencieux ; tous ceux qui sur tous ces points ont été absents et silencieux. »



\_1.- Pour s'opposer à l'arrivée des CRS, des opposants se sont physiquement enterrés sur la route.

# NE PERDONS PAS DE VUE LA SOLIDARITE

Depuis ces dernières années, notamment après la révolution Tunisienne qui est loin d'être terminée, un peu partout des manifestations, des grands rassemblements ont eu lieu dans toutes les parties du globe. Les gens se sont serrés les coudes et ont levé la tête, face à des conditions de vie indignes. Nous n'avons pas oublié les mots « *Indignez-vous* », des mots prononcés alors que les gens étaient dans la révolte. Ici et là, quand des gens lèvent la tête, rejettent l'ordre établi, le pouvoir, les pouvoirs font tout pour les écraser.

## EGYPTE

Je rappellerai ici un extrait d'article écrit par des anarchistes égyptiens :

« Beaucoup de mouvements politiques, de politiciens s'autoproclament 'pères spirituels' de la révolution égyptienne. Ils martèlent sans cesse qu'ils en sont les initiateurs. Tout cela n'est qu'un tissu de mensonges. Nous connaissons tous le rôle indéniable des grèves successives des ouvriers et travailleurs égyptiens qui ont mené, des années durant des luttes contestataires acharnées. A peine ces ouvriers avaient-ils délogé leur tyran, sans qu'ils aient eu le temps de réfléchir à la suite et de s'organiser, on leur a fait miroiter un semblant de liberté avec des élections. Aujourd'hui c'est, le général Sissi qui est aux manettes et les manifestants ou contestataires sont à nouveaux réprimés, à nouveau emprisonnés et à nouveau tués... comme Chaimma, âgé de 34 ans, qui est décédé le 26 janvier dernier d'un coup de chevrotine de la police d'Al Sissi. Rentrer à nouveau dans la contestation contre ce nouvel ordre, est cependant une option envisageable avec une probabilité de réussite et de résultat. Moubarak, Morsi, Sisi, même combat. Tant que les Egyptiens n'auront pas pris leur destin en main, le gouvernement quel qu'il soit voudra les massacrer pour garder ses privilèges. Mais il le fera avec la peur au ventre, la crainte d'être dans l'impossibilité de contrôler un mouvement qui peut le déborder à tout moment. »

(Voir les articles sur le journal <http://www.cntaitoulouse.lautre.net/spip.php?article653>).



## SYRIE

N'oublions pas la Syrie ou des massacres ont eu lieu de tous bords, que cela soit de la part des islamistes ou des forces de Bachard Al Assad. Ici aussi, à peine les gens levaient-ils la tête qu'une répression violente s'est exercée. Obligés à une lutte armée, des révoltés tentent de faire vivre des comités locaux. Une brochure intitulée « *Sous le feu des Sniper, la révolution de la vie quotidienne* » est disponible, écrite aussi par un anarchiste syrien Omar Aziz, qui détaille bien ce qu'ils font et nous fait bien comprendre que des révolutionnaires s'organisent dans ces comités ([http://www.editionsantiso-ciales.com/pdf/Abou\\_Kamel.pdf](http://www.editionsantiso-ciales.com/pdf/Abou_Kamel.pdf)).

Voici un extrait : « ... la révolution des Comités locaux, telle qu'elle s'est

esquissée en Syrie, n'implique pas dans ses buts quelque terreur que ce soit. Elle hait et abhorre le meurtre. Elle ne recherche pas la vengeance, mais la justice. Elle n'œuvre pas au chaos mais à l'harmonie. Elle n'est pas la tentative désespérée d'une minorité cherchant à couler toute réalité dans le moule de son idéal. Elle est le résultat de l'action de centaines de milliers de gens, de millions d'individus, résolus à prendre leur destin en main par eux-mêmes ».

Un de ses compagnons, Budour Hassan, a écrit ceci : « À une époque où la plupart des anti-impérialistes hurlaient sur l'effondrement de l'Etat Syrien et le « détournement » d'une révolution qu'ils n'ont jamais soutenue, Aziz et ses camarades ont lutté inlassablement en faveur de la liberté inconditionnelle contre toutes les formes de despotisme et d'hégémonie étatique ».

Aziz est décédé dans les prisons de Bachard en février 2013.

## GRECE

Quand à la Grèce, depuis des années, ce sont encore des compagnons anarchiste - mais pas qu'eux - qui combattent les attaques fasciste d'Aube dorée. Cette extrême droite qui fait croire au plus exploités que ce sont d'autres exploités qui sont responsables de leurs conditions de vie, tout ça parce qu'ils ne seraient pas comme eux. Et ce sont encore des anarchistes qui combattent ces idées là, qui disent que non seulement nous ne sommes pas différents, mais bien plus encore que nous devons être solidaires entre exploités. Et là encore ce sont ces mêmes anarchistes que l'on menace, que l'on réprime, que l'on attaque et que l'on emprisonne.

**La solidarité doit traverser les frontières, rompre l'isolement. L'entraide doit prendre le dessus face à l'individualisme et au repli identitaire. Ne soyons pas des moutons !**

# POURQUOI LES PRISONS SONT-ELLES REMPLIES DE PAUVRES ?

**C'**est bien simple : ce n'est pas parce que les pauvres sont plus « délinquants » que les rentiers, c'est simplement que la justice « personnalise » les peines en fonction de la personne qui doit être jugée. Quelques exemples :

## Premier exemple :

Gérard donne un coup de boule à un flic non identifié comme tel.

Gérard n'a pas de travail, n'a pas de logement, pas de papa et pas de maman.

Pour commencer 48 heures de garde à vue.

Puis c'est la correctionnelle.

Résultat :

- 3 mois de prison avec sursis,
  - 150 € d'amende à l'Etat,
  - 150 € au flic non identifié,
  - inscription au casier judiciaire,
- et l'aide juridictionnelle pour les avocats.

Total 300 € et trois mois de prison avec sursis (a minima) et casier.

### Nota :

- 1/ Si tu t'appelles Mohamed, il faut prévoir une rallonge sur tous les postes de 10 à 30 %.
- 2/ En cas de récidive c'est la prison ferme + le sursis qui tombe.
- 3/ Une variante : le juge peut prononcer, un stage de citoyenneté, histoire de t'apprendre à vivre.

## Deuxième exemple :

Mohamed donne un coup de boule à un flic non identifié.

En plus, Mohamed a une arrestation « difficile » : quelques ecchymoses, quelques insultes...

Il ne verra pas de médecin en garde à vue. Il aura, en plus de son inculpation pour le coup de boule, un outrage à agent des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions.

Mais Mohamed a un travail, un bon travail rémunéré, un chouette logement, un papa, une maman, des frères, des sœurs, une femme, des enfants, un chien et chat.

Pour commencer 48 heures de garde à vue, c'est tout de même un « Mohamed » !

Puis c'est le passage devant le procureur, la requalification des faits, le

passage au tribunal de simple police.

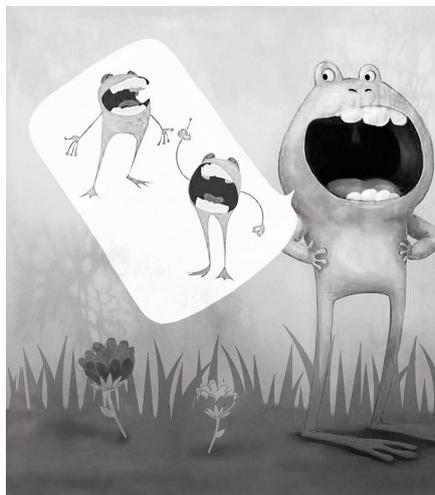
Résultat :

- 400 € d'amende à l'Etat,
- 1 700 € de dommages et intérêts,
- 200 € pour outrage,
- 1 700 € pour les avocats,
- inscription au casier judiciaire.

Total : 4 000 €, pas de prison, mais casier.

### Nota :

- 1/ Si tu ne t'appelles pas Mohamed, retire éventuellement l'outrage à agent des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, soit une économie de 200 €, et tu ne feras que 24 heures de garde à vue.
- 2/ Tu as un travail d'esclave. Eh bien les esclavagiste te font payer.
- 3/ Paye les amendes rapidement pour éviter le rajout des frais d'huissier.



## Troisième exemple :

Monsieur de la Mortadelle donne un coup de boule à un flic non identifié.

En fait, selon un policier, témoin de la scène, Monsieur de la Mortadelle aurait glissé, et son front se serait malencontreusement encastré dans le pif d'un flic non identifié.

Monsieur de la Mortadelle est conduit au poste de police pour recevoir les excuses du flic qui n'avait rien

à faire sur le chemin de cet honnête homme et qui, de plus, n'a même pas décliné son identité

Monsieur de la Mortadelle est riche, enfin il ne connaît pas le montant de son compte en banque, en positif, c'est inversement proportionnel à celui des pauvres qui eux, l'ont en négatif.

Monsieur de la Mortadelle a une famille au complet, plusieurs maisons dont un château.

Et pas de travail, il n'en a pas besoin.

Résultat

Son affaire est classée sans suite, le flic en civil retourne à la circulation (il n'a pas à laisser traîner son pif partout).

Monsieur de la Mortadelle, bon seigneur, fera, comme d'habitude, un petit chèque à l'ordre des œuvres de la police en fin d'année.

De la Mortadelle n'ira pas en prison, même pas en simple visiteur, son casier judiciaire demeurera vierge comme Marie, et il ne versera pas un centime d'amende, au pire une petite caution payée par les intérêts de ses comptes bancaires.

## Conclusions

1/ La justice est une justice de classe, ce que d'autres appelleront une justice à deux vitesses, une justice faite par les bourgeois pour les bourgeois.

La justice n'est pas juste, elle est à géométrie variable, elle s'adapte. C'est la personnalisation de la peine.

2/ Dans les deux premiers exemples, tu es condamné mais estime-toi encore chanceux, car parfois il arrive qu'un flic zélé, lors de ton arrestation arbitraire, frappe sur son collègue et tu seras condamné pour ce fait que tu n'as pas commis et encore plus lourdement. Ce n'est pas une erreur judiciaire c'est la garantie « *dommage ouvrage* » de la police sur le dos du contestataire.

3/ Si tu es pauvre et que tu tiens à ta liberté, arrête les coups de boule.

4/ Si tu es esclave, évite les coups de boule mais surtout arrête de travailler.

5/ Si tu es... « de la Mortadelle », ne t'en prive pas, c'est gratos !

## De la langue à la race. Dérive identitaire occitane

Depuis quelques temps je cherche à étudier le mouvement occitaniste afin de comprendre les logiques qui l'animent. Le point de départ fut la lecture de l'ouvrage de François Morvan « *Le monde comme si* »<sup>\*1</sup>. Son témoignage nous éclaire sur les liens entre les mouvements issus du celtisme national-socialiste et la revendication identitaire bretonne actuelle. Elle fait la preuve par l'expérience que le mouvement bretonnant est porté par des fascistes mais aussi, chose plus surprenante, par la mouvance de gauche et même d'extrême gauche. Des membres du PS ou du PC revendiquent le concept de race/ethnie bretonne.

En se plaçant du côté du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » c'est-à-dire de l'autodétermination et en utilisant un vocabulaire d'émancipation et de libération, les gauchistes se démarquent des fascistes dans la forme, tout en soutenant sur le fond la même idéologie réactionnaire<sup>\*2</sup>.

Dans les faits, le soutien des politiciens de gauche, de droite et d'une mafia d'industriels régionalistes à la cause d'une Bretagne celtique « pure souche » se traduit par des subventions aux effets désastreux (par exemple : élevage hyper-intensif de porc et ses conséquences : pollution des nappes phréatiques, algues vertes...) et la diffusion à grande échelle de la propagande identitaire.

Qu'en est-il de « l'Occitanie » ? Eh bien, c'est comme pour la Bretagne ! Par exemple, les deux ont en commun de reproduire à l'identique ce qu'ils affirment dénoncer : le centralisme linguistique.

En fait de « diversité », les nationaux-occitanistes diffusent un « occitan unifié » - qui n'a jamais existé antérieurement - dans l'objectif de gommer les nombreuses différences linguistiques qui existent entre les multiples patois de ce qu'ils estiment être leur « territoire ». Bref, ils font, à une plus petite échelle, ce que l'Etat français a fait avec la langue française (et qui leur inspire tant d'horreur). C'est tellement vrai que des conflits commencent à apparaître, par exemple, à l'ouest, avec des Gascons<sup>\*3</sup> qui revendiquent eux-aussi leur « identité linguistique » face au totalitaire occitan<sup>\*4</sup>.

A l'est, les nissarts ne sont pas en reste. Voici par exemple la réponse que s'attire un national-occitaniste de la part

d'un national-nissart : « *Nous, Nissart, nous savons qui nous sommes ! Votre réponse est au niveau de votre faiblesse argumentaire.... Quand on se résume à une supposée "unité par la langue" appuyée par une idéologie gauchiste née dans le Larzac dans les années 70, on ne pèse pas bien lourd face au droit international, la Vérité historique, ethnique et culturelle d'un Peuple qui a toujours été tourné vers les Alpes et la Ligurie et jamais vers votre Occitanie guignolesque ! Les faits parlent d'eux-mêmes !* »<sup>\*4</sup>.

Et ce n'est pas tout. Un occitaniste convaincu, fait un constat accablant - que nous avons déjà fait. Dans un article de l'Express<sup>\*5</sup>, Eric Fraj, auteur de « *Quel occitan pour demain ?* », explique que les professeurs et « intellectuels » occitanistes parlent mal l'occitan, je cite : « *L'accent, le vocabulaire ou la syntaxe des nouveaux occitanophones sont souvent typiquement français, constate-t-il à regret. Quant à certains professeurs, selon lui, ils ne maîtrisent pas vraiment la langue ! Ennuyeux, quand on prétend la sauver...* ».

La situation est identique en Bretagne ou les penseurs de la « race bretonne » maîtrisent mal la langue qu'ils ont créée. S'ils ne se donnent même pas le mal de « parler comme il faut », c'est qu'il y a une raison : la revendication linguistique a pour objectif véritable non la « culture », mais la prise du pouvoir dans ce qu'ils espèrent voir devenir un véritable petit Etat. Comme les catalanistes par exemple.

En fait, pour en revenir aux positions des Gascons et des Nissards, il faut réaliser que la revendication identitaire entraîne d'autres revendications identitaires. Je m'explique. Les occitanistes ayant obtenu un certain pouvoir dans la région qu'ils prétendent unifier, d'autres cherchent à faire la même chose, à affirmer leur particularité iden-

titaire, dans un domaine plus petit, afin de bénéficier eux aussi de la manne qui arrose les occitanistes. C'est pourquoi les Gascons, les Nissarts et bientôt d'autres sont venus perturber les revendications occitanistes. Ils revendiquent leur différence avec la région Occitane, dans un clair parallèle avec la revendication identitaire occitane qui s'est construite à partir de la recherche de différences avec la « France ».

### EN REGARDANT VERS LA DROITE

Pour ce qui est des identitaires occitanistes d'extrême-droite, une des références est la période wisigothe<sup>\*6</sup>, quand ces « barbares germaniques » ont pour la première fois pensé et mis en œuvre une proto-Occitanie unifiée sous leur contrôle... dans le cadre de l'Empire romain décadent. Cette période est intéressante car elle est comme un miroir de la situation actuelle ou les occitanistes revendiquent une autonomie tout en vivant grassement des subsides du système qu'ils semblent combattre. En effet, les Wisigoths ont toujours eu des vues autonomistes mais ont profité des avantages de l'Empire romain. Le point commun entre ces deux situations est l'ambivalence, c'est-à-dire à la fois la volonté de se dégager d'une tutelle qui, bien que protectrice, est perçue comme aliénante et limitante tout en vivant largement grâce à elle. Car les occitanistes bénéficient du soutien de plusieurs niveaux de l'Etat français. Par exemple, ils perçoivent de grasses subventions des mairies, des conseils généraux<sup>\*7</sup>. Directement ou indirectement, l'Etat français, pourtant vivement critiqué (« poujadiste », « colonialiste »... - il n'y a qu'un pas à franchir pour en arriver à la « France enjuivée », comme c'est le cas dans les milieux bretonnants par exemple) est réellement très généreux envers les mouvements identitaires régionaux. Et l'Europe (celle de Bruxelles, qui asphyxie les travailleurs) a une politique très favorable envers eux. Sous couvert de soutenir les langues, ce que Bruxelles développe, c'est en fait le projet de fragmenter l'Europe en petites sociétés nationalistes, excluant, basées sur l'idée de peuple (étape intermédiaire dans la dérive qui conduit à l'évocation

de la race/ethnie), en concurrence économique les unes avec les autres. C'est la vision communautariste anglo-saxonne, avec les conséquences que cela comporte. La population est donc prise en otage entre un communautarisme régionaliste et une « identité nationale ». Et comme ça les luttes sociales, les luttes contre le capitalisme, passent à la trappe.

**EN REGARDANT VERS LA GAUCHE**

Les gauchistes de leur côté ont imaginé, pour les besoins de leur cause, une « Occitanie » mythique soi-disant ouverte, tolérante et mixte, qui s'opposerait comme en miroir, à la vision de d'extrême-droite. Voici quelques années d'ailleurs, des occitanistes de « gauche » s'indignaient de nos propos\*8 en nous expliquant que, certes, ils étaient soutenus par tous les partis politiques mais à l'exception notable de l'extrême-droite.



C'était, selon eux, la preuve que l'occitanisme était fondamentalement antifasciste. Malheureusement pour eux, quand on commence à mettre en avant son « identité » - qu'elle soit française, bretonne, occitane... - quand on commence à parler de « pureté »... l'extrême-droite n'est jamais loin. Elle attend simplement que les gauchistes lui préparent le terrain pour « débarquer » sur ces thèmes qui sont depuis toujours les siens. Et c'est maintenant que l'on voit se développer la « Ligue du midi » (proche de Ménard, maire de Béziers), parti clairement identitaire-régionaliste avec des slogans comme « Maîtres chez nous » et l'organisation de manifs pro-Algérie française (culminant avec la débaptisation de la rue de l'indépendance algérienne remplacée par le nom d'un général de l'OAS) ou « Ligue du Sud » (de Jacques Bompard) créée par des « anciens » du FN proches des milieux identitaires.

**UNE BOMBE À RETARDEMENT**

De braves gens mettent leurs enfants dans des écoles « calendretes » en pensant que c'est anodin. D'autres,

moins braves, les y mettent avec l'arrière pensée qu'ils n'y seront pas en contact avec des « arabes », des « noirs », des « juifs », qui fréquentent peu ce type d'établissements. Tous fournissent aux idéologues identitaires de la « matière » pour créer le « grand peuple occitan ». Ces enfants, espèrent-ils, seront le tremplin pour l'apparition d'une identité occitane. Mis en perspective, cela fait froid dans le dos, tant ce projet ressemble aux projets autoritaires. Or, avec son aspect folklorique, culturel, anodin, appuyé qu'il est par l'Etat français et

l'Europe de Bruxelles, le mouvement occitan s'implante dans la vie quotidienne. Avec des conséquences qui seront lourdes, car, comme l'écrit Jean-Claude Kaufmann : « La thématique identitaire est une véritable bombe à retardement »\*9. « Ces bombes à retardement identitaires qui explosent sous nos yeux [et qui n'ont pas fini d'exploser] ne sont pas que des traces du passé, au sens où elles ne seraient que des

*mouvements réactionnaires de la société. Ce serait trop simple. Et d'ailleurs cela ne marcherait vraisemblablement pas. Car effectivement s'il y a un retour des thématiques identitaires, c'est bien qu'elles avaient reculé, ou peut-être même disparu, et que quelque chose avait, à tort ou à raison, pris leur place, ou bien leur avait enlevé leur puissance, les avait délégitimées. » [...] « Et on touche ici à l'essentiel : une partie de ce qui fonde la thématique identitaire contemporaine vient de l'intérieur de l'histoire intellectuelle et politique de la gauche. Non pas au sens où il y aurait une continuité théorique unique de la gauche, et qu'en plus celle-ci serait complice de l'identitarisme, ce qui serait absurde, mais au sens où plusieurs tendances ou courants historiques de la politique d'émancipation ont, à divers moments historiques, validé des thématiques identitaires culturelles, nationales, religieuses, ethniques ou raciales. »\*10.*

L'importation par la « gauche » de thématiques de « droite » est en effet le fond du problème, avec les conséquences tragiques que cela a pu avoir\*11 et que cela aura si on ne l'arrête pas à temps.

1.- Françoise Morvan, « *Le Monde comme si : nationalisme et dérive identitaire en Bretagne* », Actes Sud et édition de poche \_2.- L'autodétermination n'est pas spécifiquement « de gauche ». L'extrême-droite aime bien ça aussi. Les nazis y ont été favorables... quand ça les arrangeait. Ainsi, Hitler dans son discours du 20 février 1938 proclamait-il : « *Il est un point sur lequel je ne veux laisser aucun doute : [...] les droits généraux de l'autodétermination* ». Hitler soutenait à ce moment-là, avec vigueur, le droit des Sudètes à disposer d'eux-mêmes, ce qui lui permit d'abord d'affaiblir la Tchécoslovaquie puis de s'appropriier tout le pays. (Sudètes : germanophones pro-allemands vivant en Tchécoslovaquie). \_3.- Ce mot serait une évolution de « basque » (« vascon ») le patois gascon présentant des similitudes avec cette langue \_4.- De fait, la langue qu'ils parlent – le gascon qu'ils ont appris de leurs parents et grand-parents - est tellement éloignée de l'occitan unifié que l'intercompréhension est plus que difficile. On se souvient de l'effroi du chanteur, Marcel Amont quand il enregistra un disque (en gascon) et qu'il s'aperçut qu'aucun « occitan » ne le comprenait... \_4.- <https://www.facebook.com/groups/385926951517153/> \_5.- [http://www.le-xpress.fr/region/occitan-les-questions-qui-fachent\\_1643052.html](http://www.le-xpress.fr/region/occitan-les-questions-qui-fachent_1643052.html) \_6.- Joël Schmidt, « *Le royaume wisigoth d'Occitanie* », Perrin éditeur et collection de poche \_7.- Celui du Tarn, par exemple, s'il enfonce sans pitié les zadistes de Sivens, fait une propagande éhontée (sur son site par exemple) pour l'occitanisme... ce qui n'empêchent pas les occitanistes de venir promener leurs drapeaux en milieu zadiste. En toute innocence, bien sûr. \_8.- Par exemple les articles repris dans notre brochure « *L'horreur linguistique* » \_9.- Cette référence et les citations qui suivent sont tirées du blog Médiapart (« *Les identitaires de gauche, généalogie d'une dérive* » - Germinal Pinalie) qui m'a aidé dans ma réflexion. Il donne des pistes pour comprendre l'origine de la revendication identitaire de gauche et en fait la critique. <http://blogs.mediapart.fr/blog/germinal-pinalie/150115/les-identitaires-de-gauche-genealogie-dune-derive> \_10.- L'auteur cite en exemple le cas d'Otto Bauer, qui, bien qu'israélite, militait, au XIXe siècle, dans les cercles pan-germanistes au côtés d'antisémites virulents. On sait ce que le pan-germanisme a produit ! \_11.- Voir par exemple l'article « *Non à toutes les frontières* » sur l'éclatement de la Yougoslavie dans notre numéro 141.

**L**e monde change. Depuis plusieurs années, nous menons une réflexion sur ce qui pourrait être la meilleure façon d'organiser le mouvement anarchosyndicaliste\*1. Notre texte de référence en vigueur (Charte de Paris) et nos statuts, quoique adoptés en 1946, ont été rédigés dans les années 1920/1930 (cf Charte de Lyon et statuts de la CGTSR). Près d'un siècle plus tard, ils ont perdu de leur pertinence. Avec la volonté d'en conserver l'esprit, nous avons lancé en interne le projet d'une rédaction nouvelle. Après de nombreuses versions, retouches, refontes\*2... nous croyons maintenant ces deux textes assez aboutis pour les soumettre à la discussion, à la critique publique.

CNT-AIT Midi-Pyrénées ✎

\_1.- Nous avons indirectement rendu compte de ces réflexions dans nos colonnes en publiant de nombreux textes sur la notion de réseau \_2.- Que soient remerciés tous ceux, syndicats et individus, qui ont pris part à cette élaboration.

## (Projet)

# Anarchosyndicalisme : Déclaration de principes

*« Nous sommes des hommes vraiment sans dieu, sans maître et sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures – y compris celle du prolétariat – et les amants passionnés de la culture de soi-même. »*

Fernand Pelloutier, 12 déc. 1899

### Pour un fédéralisme horizontal

**L'**Anarchosyndicalisme est une pratique qui s'inscrit dans l'histoire collective de la lutte des classes, celle de l'Humanité qui oeuvre pour sortir de la servitude, de l'exploitation, et de la misère dans lesquelles veulent nous maintenir tous les pouvoirs. Il s'inscrit aussi dans l'histoire des révolutions sociales où les révolutionnaires ont lutté pour instaurer une société sans classes. L'Anarchosyndicalisme fonctionne, donc, en fédéralisme horizontal dans une organisation qui refuse la centralisation, car ce qui nous fédère, c'est le refus de la transcendance du pouvoir. Son unité fédérative réside sur la conviction de chaque membre dans l'évidence des principes de Liberté, d'autonomie, d'égalité, et de solidarité universelle (entraide a-nationale et lutte globaliste).

### Pour une démocratie directe

**L'**Anarchosyndicalisme veut la suppression de toutes les formes de dominations. Il préfigure une société qui rend impossible toute séparation en gouvernants et gouvernés, et refuse toute forme d'Etat, de dogme et d'exploitation.

Nous refusons, de ce point de vue, l'idée même de démocratie représentative, et lui opposons l'exercice de la démocratie directe. Nous affirmons que chacun doit prendre part à la délibération collective et que nous pouvons nous-mêmes prendre les décisions qui nous concernent. Dès l'instant où nous nous donnons des représentants, nous ne sommes plus libres. Notre vie nous appartient et notre volonté ne se représente pas. Tout ce que nous avons à faire, nous devons le faire par nous-mêmes.

### Pour les luttes d'action directe

**L'**e projet révolutionnaire porté par l'Anarchosyndicalisme repose sur l'intelligence collective dont chaque individu est détenteur à part égale. L'organisation composée des groupes de militants n'a pas vocation à constituer une quelconque avant-garde, à la manière d'une élite qui aurait à éclairer la masse. C'est la société dans son ensemble qui doit sortir de la passivité et de la délégation. L'Anarchosyndicalisme n'a donc pas pour but de prendre en main, par tous ses organes, la direction de la production et l'administration de la vie sociale.

Notre tâche consiste, d'une part, à favoriser la libération d'une parole collective qui, seule, est capable d'instaurer les structures sociales nouvelles que nous voulons, et, d'autre part, à étendre les luttes d'action directe, c'est-à-dire des luttes collectives autonomes sans intermédiaires, dont nous affirmons qu'elles sont le moyen le plus efficace de déstabiliser le pouvoir et de réaliser la transformation sociale. A ce titre, nous encourageons au développement des collectifs de lutte librement constitués, dans les usines, les administrations, les quartiers. Par là, nous entendons instituer une autre forme de vie sociale anti-autoritaire et sans hiérarchies. Nous encourageons donc la volonté des collectifs et assemblées à s'autodéterminer.

### Nécessité de l'organisation Nécessité de s'auto-organiser

**L'**anarchosyndicalisme ne sépare jamais la fin et les moyens, la pratique de la théorie, l'action quotidienne de la perspective révolutionnaire. Il rend possible l'émergence et la diffusion des luttes qui, seules, mettent en pratique notre objectif, le rendant concret, tangible, et par conséquent immédiatement reproductible. Ces luttes existent et existeront toujours, elles n'appartiennent à aucune organisation en tant que telle.

Notre organisation s'inscrit, par conséquent, dans les mouvements auto-organisés, sans compromission poli-

tique ou financière, qui, de fait, ont vocation à renverser l'ordre établi. C'est la raison pour laquelle nous refusons toute subvention. Le processus révolutionnaire ne s'accomplit pas de lui-même ; se contenter de le contempler n'a jamais produit que des fantasmes. La nécessité de coordonner les efforts en une organisation, procède du fait historique lui-même qu'il n'y a pas de révolution sans révolutionnaires. La situation révolutionnaire n'est plus seulement celle de l'insurrection, qui relève encore de la réaction, mais celle d'une société qui positivement se réinvente elle-même, instituant des structures nouvelles. Le projet révolutionnaire, comme tel, ne peut se construire que dans une organisation internationale. Il est la production sociale d'une raison politique universelle qui naît, légitimement, d'un sentiment de révolte partagé.

## Le Réseau

Le réseau confédéral des groupes Anarchosindicalistes est l'objectif révolutionnaire en actes. Le réseau est l'exercice même de la démocratie directe qui veut la réciprocité totale entre l'individu et le groupe, entre les groupes et le Réseau qui les relie entre eux. L'ensemble des groupes reconnaît qu'au sein de chacun d'entre eux, la parole de chaque individu pèse le même poids. Cela implique nécessairement, qu'en retour, tout l'effort de chacun soit tendu vers l'intérêt du groupe, que chacun porte en lui la responsabilité de l'ensemble.

Notre mode d'organisation n'oppose pas l'idée d'une réalisation de l'individu pour lui-même, et l'idée que l'individu seul n'existe pas. Notre liberté naît de l'interaction et de la solidarité entre l'individu et le collectif. Il en va de même quant au rapport qui lie le groupe, toujours auto-

me et politiquement responsable, à l'ensemble du réseau. La réalité première du Réseau, c'est la relation. Les termes de la relation n'existent pas indépendamment les uns des autres. Les paroles et les actions de chacun peuvent ainsi faire naître chez tous des pensées et des actions qui lui appartiendront en propre. Chaque groupe, et de même chaque individu, se forme dans une interaction permanente d'idées et de pratiques. C'est la coordination des pratiques qui importe pour autant qu'elles reflètent notre fond idéologique commun ; l'essence de l'organisation se construisant à la faveur de ces pratiques et de ces échanges eux-mêmes.

Toujours, la pratique précède le droit : les dispositions de l'organisation ne sont pas autre chose que le résultat de l'action réelle et de l'interaction des groupes. D'abord, par simple souci d'efficacité, ensuite, parce qu'il en va de la capacité de la collectivité à garder un rapport avec elle-même en empêchant la confiscation du pouvoir. Ces dispositions doivent ainsi permettre d'exclure toute émergence d'un pouvoir permanent.

Notre stratégie se consolide à partir de toute victoire, même modeste, et de toute expérience qui procède de la solidarité et de la libre volonté des assemblées autonomes, dans une perspective émancipatrice. Nous voulons, par le Réseau, donner vie à cette exigence première d'autodétermination qui conduit toute l'histoire de l'Anarchosindicalisme ; pour que prenne véritablement corps le projet révolutionnaire, et qu'il trouve, d'ores et déjà, une effectivité dans nos pratiques quotidiennes, dans notre vie présente.

# Statuts de la CNT-AJT (Projet)

## Préambule

### Article 1 - Constitution

La Confédération Nationale du Travail, dont les principes, tactiques et finalités sont définis dans la Déclaration de principes qui précède, se déclare anarchosindicaliste. Son champ d'action géographique couvre l'ensemble du territoire dénommé « France », et sous réserve d'accords, les territoires francophones limitrophes.

La CNT est constituée de syndicats relevant, en ce qui concerne l'Etat français, de la loi de 1884.

Ils reçoivent le label « anarchosyndicats » et se font connaître publiquement sous l'appellation de « CNT-AIT » suivi du nom de la ville, du département ou du secteur géogra-

phique dans lequel ils développent leur action.

Le terme Confédération désigne la totalité des anarchosyndicats et non quelque instance que ce soit. Sauf les exceptions figurant aux présents statuts, la Confédération en tant que telle ne se manifeste pas en particulier, elle n'a pas de presse ou de site et l'apparition commune ne résulte que de la concordance de l'apparition des anarchosyndicats.

### Art. 2 - Affiliation internationale

La CNT est adhérente à l'Association internationale des travailleurs dont elle constitue la section et assure la représentation en France.

### Art 3 - Objet des statuts

Les présents statuts ont exclusivement pour objectif de prévoir et de réguler :

Titre I – les rapports des anarchosyndicats entre eux,

Titre II – le fonctionnement de la Confédération que les anarchosyndicats constituent et sa représentation légale,

Titre III – la participation de la Confédération ainsi constituée à l'Association internationale des travailleurs,

Titre IV – les modalités selon lesquelles les nouvelles structures reçoivent le label « anarchosyndicat » en s'affiliant à la CNT- AIT.

### **Titre 1 - Rapports des anarchosyndicats entre eux**

#### *Art 4 - Principes organisationnels de base*

Les principes sur lesquels repose l'organisation de la Confédération sont la liberté, l'accord mutuel et la libre association.

De ce fait,

- d'une part, toujours et en toute circonstance, chaque anarchosyndicat reste libre et autonome. En dehors des engagements limités et explicites qui résultent des présents statuts et des statuts de l'AIT, aucune décision provenant d'une quelconque instance ne peut lui être imposée,
- d'autre part, l'objectif même de la constitution de la CNT étant de développer l'anarchosyndicalisme, chaque anarchosyndicat cherche nécessairement à potentialiser son action en entrant en résonance avec les autres anarchosyndicats. Cette concertation se fait par accord mutuel.

#### *Art 5 - Liberté*

Dans le cadre des principes, tactiques et finalités précisés dans la Déclaration de principes, chaque anarchosyndicat détermine librement les modalités de son fonctionnement interne (fréquence des assemblées,...), ses positions et réflexions, ses actions (grèves, manifestations, actions de solidarité, conférences,...). Il produit, met en œuvre et gère à sa convenance tout outil (presse, site internet, tracts...). Il assure la pleine et entière responsabilité de son fonctionnement, de ses positions et de ses actes. N'engageant que lui-même, il ne saurait engager l'ensemble confédéral.

#### *Art 6 - Accord mutuel*

Chaque Dans le cadre des principes, tactiques et finalités précisés dans la Déclaration de principes, chaque anarchosyndicat détermine librement les modalités de son fonctionnement interne (fréquence des assemblées,...), ses positions et réflexions, ses actions (grèves, manifestations, actions de solidarité, conférences,...). Il produit, met en œuvre et gère à sa

convenance tout outil (presse, site internet, tracts...). Il assure la pleine et entière responsabilité de son fonctionnement, de ses positions et de ses actes. N'engageant que lui-même, il ne saurait engager l'ensemble confédéral.

#### *Art 7 - Libre association*

Chaque anarchosyndicat entretient librement avec les autres anarchosyndicats toute relation qu'il juge utile. Des actions communes mais aussi des modalités organisationnelles complémentaires, telles que la création d'Unions régionales, peuvent librement voir le jour par accord mutuel des anarchosyndicats concernés.

#### *Art 8 - Engagement international*

Chaque anarchosyndicat cotise à l'AIT, selon les modalités prévues par les présents statuts et les accords de l'AIT.

### **Titre 2 - Fonctionnement confédéral.**

#### *Art 9 - Constitution de la Réunion du Réseau*

Les anarchosyndicats de la Confédération nationale du travail se réunissent annuellement en Réunion du réseau. La participation de chaque anarchosyndicat est essentielle au bon fonctionnement du Réseau. Au cas où le vote est indispensable, chaque anarchosyndicat dispose d'une voix délibérative.

#### *Art 10 - Décisions ordinaires prises lors de la réunion du Réseau*

Lors de chaque Réunion du Réseau sont prises des décisions dites ordinaires sur les quatre points suivants, lesquels sont systématiquement inscrits à l'ordre du jour :

- L'établissement de la liste annuelle des anarchosyndicats qui constituent la CNT (cf. art. 10)
- La désignation de la représentation juridique de la CNT, de la trésorerie pro-AIT, du ou des anarchosyndicats qui assurent le lien avec l'AIT et le quitus des anarchosyndicats qui ont assuré ces charges dans l'année écoulée (cf. art. 11)
- L'adoption de toutes dispositions

utiles vis-à-vis de l'AIT (cf. Titre III)

- La modification des présents statuts et de la Déclaration de principes (cf. art 12)

#### *Art 11 - Liste annuelle des anarchosyndicats*

La mise à jour annuelle de la liste des anarchosyndicats est la base de l'organisation confédérale. Elle est faite en séance plénière, à l'ouverture de la Réunion, par les anarchosyndicats présents.

La réinscription est automatique hormis les cas où le Réseau constate qu'une structure a fait connaître son retrait, ne participe plus à la vie confédérale ou n'est plus en conformité avec la Déclaration de principes et les présents statuts. Dans un tel cas, cette structure n'est pas réinscrite sur la nouvelle liste. Elle ne fait plus partie de la CNT. Elle perd le label d'anarchosyndicat.

Hors le cas où la structure a fait connaître son retrait volontaire, la décision de non-réinscription ne peut être prise que si un anarchosyndicat a communiqué à la Confédération, au moins deux mois avant la réunion, une motion relative à cette carence ou à cette non-conformité.

L'anarchosyndicat mis en cause participe, s'il est présent, au débat le concernant. La décision de non-réinscription ne peut être prise qu'à la majorité des 2/3.

Les inscriptions des nouveaux anarchosyndicats sont faites selon les modalités prévues au Titre IV.

#### *Art 12 - Désignations*

La réunion du réseau désigne un ou, de préférence, plusieurs anarchosyndicats, qui reçoivent pour mission exclusive :

- La représentation juridique de la CNT-AIT afin de réaliser toutes les démarches nécessaires sur ce plan selon les indications données lors de la Réunion du Réseau et de convoquer la Réunion suivante après avoir consulté la confédération, éventuellement par référendum, sur le lieu, la date et autres modalités,

- la trésorerie qui gère exclusivement les fonds destinés à l'AIT afin d'éditer le matériel de cotisation nécessaire, de recueillir les cotisations internationales, les transmettre à l'AIT selon les indications de la Réunion du Réseau,
- le lien avec l'AIT afin de transmettre les informations dans les deux sens selon les indications de la Réunion du Réseau.

Ces désignations et les indications afférentes se font à la majorité simple.

#### Art 13 - Modification des statuts et de la Déclaration de principes

Toute proposition de modification, à l'initiative de tout anarchosyndicat, doit être diffusée à la Confédération au moins 6 mois avant la Réunion du Réseau appelé à se prononcer. Une majorité des 2/3 est nécessaire à l'adoption.

#### Art 14 - Décisions extraordinaires

La Réunion du Réseau peut également adopter toute autre proposition émanant de tout anarchosyndicat. Une telle décision, dite extraordinaire, ne peut être adoptée qu'à l'unanimité des suffrages exprimés.

Par ailleurs, lors de la Réunion, les anarchosyndicats présents sont appelés à jouer un rôle essentiel dans les échanges idéologiques et pratiques. Ils peuvent débattre à leur gré, sans vote, de tout point proposé par un anarchosyndicat.

#### Art 15 - Réunion extraordinaire du Réseau

En cas de nécessité, et à la demande d'au moins un tiers des anarchosyndicats, une Réunion extraordinaire peut avoir lieu. Les modalités sont alors les mêmes que pour la Réunion ordinaire.

### Titre 3 - Participation à l'AJT

#### Art 16 - Prise de décisions

Toutes les décisions concernant la participation de la CNT-AIT à la vie de l'AIT sont prises lors de la Réunion du Réseau. Il adopte la position de la CNT sur les questions mises à l'étude par l'AIT. Il désigne les délégations.

Les décisions se prennent à la majorité absolue.

### Titre 4 - Nouveaux anarchosyndicats

#### Art 17 - Groupement de militants

Tout groupement de militants constitué localement dans un objectif anarchosyndicaliste et qui déploie une activité dans ce sens a vocation à recevoir le label « anarchosyndicat » en devenant membre de la Confédération nationale du travail.

#### Art 18 - Initiative Anarchosyndicaliste

Dans l'attente de cette adhésion, le groupement de militants qui donne son approbation formelle à la Déclaration de principes ainsi qu'aux présents Statuts, et qui est reconnu par au moins un anarchosyndicat, constitue une Initiative anarchosyndicaliste et utilise dès lors pour ses apparitions publiques le nom de « Initiative anarchosyndicaliste de... ». Tout anarchosyndicat peut établir des échanges directs avec toute Initiative anarchosyndicaliste.

Lorsqu'elle souhaite adhérer à la CNT, l'Initiative anarchosyndicaliste, via l'anarchosyndicat qui l'a reconnue, transmet à la Confédération au moins deux mois avant la Réunion du Réseau, une synthèse de ses positions théoriques, de ses activités et de son mode de fonctionnement. La Réunion du Réseau est appelée à statuer et doit :

- soit accorder le label d'anarchosyndicat et valider ainsi l'adhésion à la CNT. Une majorité des 2/3 des anarchosyndicats est nécessaire,
- soit reporter sa décision à la Réunion suivante. Dans ce cas, l'Initiative participe avec voix consultative à la Réunion du Réseau.
- soit considérer que le groupement de militants n'a pas à se revendiquer de la CNT et dans ce cas lui retirer le titre d'Initiative.

### QUELQUES NOTULES EXPLICATIVES SUR BESOIN

#### Art 1

- Territoires francophones. Ce n'est pas une volonté expansionniste ! Nous avons voulu prévoir par exemple, le cas de compagnons de Belgique ou de Suisse, s'ils en sont d'accord..

- La loi de 1884 est la référence légale, en particulier pour nos actions en milieu de travail.

- Le terme « anarchosyndicat » a été choisi pour désigner les syndicats de la CNT-AIT et exclusivement eux, à la fois pour un usage interne et pour nous différencier du « syndicalisme » habituel sans avoir besoin chaque fois d'une périphrase pour nous nommer

- L'appellation « CNT-AIT de... » correspond à ce qui se fait actuellement.

- Le principe général est celui du réseau : pas « d'instances » pour parler au nom des autres... avec quelques exceptions (celles liées aux statuts de l'AIT dans laquelle nous ne pouvons parler que d'une voix,...) mais aussi celle prévue à l'article 13.

#### Art 11

Nous avons évité autant que faire se peut les termes habituellement en usage comme « secrétariat », « secrétaire confédéral », « secrétariat international », « mandatés »... qui renvoient aux pratiques antérieures... pas toujours très bonnes.

#### Art 13

Cet article permet d'adopter toute décision utile si elle est partagée par tout le monde. Un seul vote « Non » fait rejeter l'adoption (ce qui est une garantie pour chacun). En indiquant « suffrages exprimés », notre idée est que l'abstention ne bloque pas l'adoption.

# PAS DE LIMITES POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION

La liberté d'expression est depuis plus de deux cents ans, du moins en France, un droit fondamental. Qu'est-ce qui a motivé son apparition ? La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 l'explicite clairement : « *La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme* » (art. 7). La liberté d'expression est donc d'abord une réponse au despotisme. La nouveauté aujourd'hui – relative, car les ennemis de la liberté d'expression ont toujours voulu la museler – est que certains cherchent à nous la présenter sous l'angle de « limites », « limites » prétendument nécessaires, qui seraient prescrites par le respect d'autrui.

Il y a quelque chose d'absurde, et peut-être aussi quelque chose de malhonnête ou de fallacieux, à soulever la question de savoir ce qu'il est « légitime » ou « illégitime » de censurer, tout en affirmant que la liberté d'expression constitue un droit fondamental.

Ayant cherché à lutter contre le « despotisme », on finit au contraire par lui ouvrir la voie, parce que la limitation morale de la liberté d'expression débouche sur une société dans laquelle toutes les opinions se valent, et dans laquelle au final il n'y a plus de pensée. De quelle « liberté d'expression » parle-t-on donc ?

La Déclaration Universelle des Droits de 1948 proclame de la manière que voici le droit à la liberté d'expression : « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* » (art. 19). Les prémices de cette définition de la liberté d'expression se trouvent déjà dans la Déclaration de 1793.

Cette dernière définit identiquement tout ce qui a trait aux libertés : « *La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui* » (art. 6), et le même article d'ajouter : « *Sa limite morale est dans cette maxime : ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait* ». C'est cette idée de « limite morale » qui

est la source de toutes les difficultés, et aussi la source de tous les raisonnements fallacieux. Or, elle découle fatalement, naturellement, de la conception de la liberté qui précède.

Il est besoin d'une limite morale si l'on conçoit la liberté comme étant forcément aveugle à toute préoccupation positive envers les autres. Marx, dans « *La Question Juive* », avait déjà fait la critique de cette liberté, exprimée dans la Déclaration de 1793, comme étant une liberté abstraite. C'est, disait-il, le droit de l'« *Homme* » qui n'est pas le « *Citoyen* », c'est-à-dire l'homme en dehors de la communauté politique. C'est, dans les termes marxistes, une conception qui relève du « *droit bourgeois* » parce qu'elle proclame la liberté de « faire ce que je veux » dans l'indifférence la plus totale aux autres. Elle dit que je n'ai pas besoin de m'occuper positivement d'autrui, d'avoir le souci des autres, pour être ce que je suis moi-même et pour être libre. Au contraire, je n'ai qu'à veiller à ce qu'autrui ne pénètre pas dans la sphère de mon activité propre. C'est donc la liberté du bourgeois, parce que c'est la liberté de l'égoïste. Et les mêmes considérations s'appliquent à la conception du droit à la propriété, qui se trouve à l'art. 16 de la même Déclaration.

En tant que libertaires, on ne devrait cependant pas être choqués par l'affirmation de cette liberté que Ruwen Ogien appelle « liberté négative ». Il la nomme ainsi parce qu'elle se définit en négatif, à partir de ce qu'elle exclut, c'est-à-dire la contrainte : être libre c'est ne pas être contraint. Ogien

se fait le défenseur de cette définition, contre l'idée de « liberté positive », qui dirait que la liberté ce n'est pas l'absence de contraintes mais plutôt le fait de se gouverner soi-même, être autonome, se donner à soi-même ses propres lois. Il trouve cette dernière conception gênante parce qu'elle dispose les « *citoyens* » à se laisser intégrer à un ensemble politique qui les dépasse, et à servir des intérêts qui leur sont supérieurs, et qui les instrumentalisent.

Nous prenons un autre parti. Cette « liberté négative » est la conception que l'on trouve dans toutes ces Déclarations des Droits : celles-ci disent qu'être libre c'est ne pas être contraint, ne pas être gouverné. Et il est vital, en effet, d'affirmer les droits de l'individu « égoïste » devant tous les pouvoirs, devant la société et d'une façon générale, devant tout ce qui peut le déposséder de lui-même. De ce point de vue, l'individualisme ne fait pas problème en soi. Là où cela devient fallacieux, c'est lorsqu'on comprend que ces « *droits de l'individu* » face à la société veulent servir non pas seulement l'individualisme contre le despotisme, mais l'accumulation du capital et ceux qui en profitent. C'est particulièrement évident justement lorsqu'il est question du droit à la propriété, et c'est cela qui fait dire à Marx que cette Déclaration de 1793, qui est le manifeste même de l'émancipation des peuples, n'est que faussement libératrice pour les peuples, parce qu'elle concerne en fait le bourgeois. Elle laisse effectivement de côté toute considération sur la solidarité humaine dans l'énonciation des principes. Sur ce dernier point, il faut dire toutefois que l'article 1 commence par poser que « *la société vise le bonheur commun* », mais cela n'implique pas nécessairement l'idée de la société conçue comme solidarité réciproque. On peut tout à fait postuler que la société vise « *le bonheur commun* », tout en restant clair, et de façon nullement contradictoire, sur le fait que le bonheur reste une affaire privée : dans ce cas c'est l'institution, que les citoyens ont en commun, qui va garan-

tir le droit de chacun à ce bonheur privé.

Sur cette base, dans les faits, cette définition de la liberté est conçue comme aveugle à toute préoccupation pour autrui. Et Marx a raison de considérer qu'elle est abstraite, parce qu'elle concerne l'homme en dehors de la société, chose qui n'existe pas. Voilà pourquoi, toujours sur cette base, il faudrait en outre qu'elle trouve une limitation : le respect des autres. C'est à cette idée de « *limite morale* » que se réfèrent tous ceux qui aujourd'hui pensent que les auteurs de Charlie Hebdo sont allés trop loin dans la « provocation », et qu'on ne fait que susciter haine et confusion, « jeter de l'huile sur le feu », en affirmant, comme nous le faisons dans *l'Anarcho !*, qu'il est toujours nécessaire de faire la critique de la religion et des fanatismes.

Toutes ces préventions, que l'on voit à l'oeuvre y compris dans les groupes dits libertaires, en appellent en réalité à la forme la plus exécration de censure : l'auto-censure. Pour les tenants de cette théorie, la liberté de chacun est a priori suspecte et coupable de ne pas respecter la liberté des autres.

Dans cette position politique, ce qui devient le plus important, ce n'est plus de penser « positivement » (pour reprendre les mots que Ogien met en discussion) la liberté de chacun, ce n'est plus de chercher à développer par tous les moyens l'autonomie des sujets, pour avoir confiance dans cette autonomie. Ce qui devient central au contraire, c'est de fixer des limites. Ce que veulent ceux qui agissent ainsi, c'est une société dans laquelle toutes les paroles individuelles s'égalisent, se neutralisent « en s'aimant les unes les autres », une société dans laquelle il n'y a plus aucune parole autre que celle du despote (religieux, politique...). Il y a ainsi un glissement, qui, à partir d'un article de la Déclaration des Droits proclamant le droit total à la liberté d'expression, en arrive à nous dire : il faut des limites. Celles-ci ne feront peut-être pas l'objet d'une législation explicite, du moins dans un premier temps, puisque le pouvoir continue de

dire qu'il n'a pas l'intention d'interdire, mais tous les moyens manipulateurs seront mis en œuvre pour que la censure soit intériorisée et qu'il ne reste plus qu'une illusion de liberté d'expression.

De façon plus ou moins assumée, c'est toujours cette censure plus ou moins larvée qui fait le fond de la pensée de ceux qui prétendent qu'il faut faire preuve de « responsabilité » dans l'usage de la liberté d'expression.

Les choses peuvent être beaucoup plus simples si l'on cesse de considérer arbitrairement qu'avoir une parole libre, c'est être capable de « raconter n'importe quoi de façon totalement irresponsable ». Personne, absolument parlant, ne raconte « n'importe quoi de façon inconsidérée », ou alors il n'y a tout simplement pas d'échanges, et il n'y a pas de parole. Dès l'instant où je me mets à critiquer quelqu'un parce qu'à mes yeux il parle de façon irresponsable, je me mets aussi, ipso facto, à le considérer comme quelqu'un de responsable et de sensé, quelqu'un que j'écoute et qui m'écoute. C'est dans cet espace commun, seulement, que la liberté d'expression doit être conçue. D'une façon générale, je ne suis pas libre quand je fais « ce que je veux quand je veux » de façon inconsidérée, quand j'obtiens immédiatement la satisfaction de mes désirs, de mes pulsions : c'est la « liberté » du consommateur-enfant dans les rayons du supermarché ! Je suis libre au contraire lorsque je peux penser mon action, avec la prise en compte de tous les obstacles et empêchements que l'action suppose et qui nécessitent de l'effort. Je suis libre lorsque je peux penser tout court, lorsque je suis maître de ma faculté de juger, lorsque je suis capable de reconnaître que je suis très positivement le produit de la pensée et de la parole des autres, et qu'en même temps je suis capable d'avoir une distance critique sur cette pensée des autres.

À partir de là les choses peuvent être plus simples, et le problème des limites morales extérieures peut disparaître, parce qu'il y a tout simplement la vie normale d'une société dans laquelle chacun possède une parole, et doit s'attendre à recevoir en retour des cri-

tiques, y compris les critiques les plus sévères. Mais la liberté d'expression ne peut être le fait de l'homme séparé des autres, qui aurait des choses à dire seulement par et pour lui-même, c'est celle de l'homme dans l'espace commun, de l'homme qui est lui-même le produit de sa société, qui sait que sa pensée provient de la pensée des autres, sans que la pensée des autres ne l'assujettisse pour autant.

Etant le produit de cet espace public, la question qui se pose pour l'individu dans la société, c'est comment faire pour être un véritable sujet politique, maître de sa faculté de penser et de sa faculté d'agir, auteur d'une parole propre qui s'adresse aux autres, tout en sachant, d'une manière nullement paradoxale, le rôle que joue la pensée des autres sur sa propre pensée. La liberté d'expression suppose de facto des sujets politiques autonomes. Elle suppose donc aussi, de facto, cette conscience des responsabilités (capacité de pouvoir répondre de ses actes) que l'on va chercher à tort du côté de « *limites* » qui sont extérieures à la liberté considérée en elle-même. Donc on est dans l'erreur lorsque l'on dit que la liberté d'expression trouve dans la responsabilité et le respect d'autrui sa « *limite morale* ». Et celui qui parle à tort et à travers n'est pas, de toute façon, dans une situation de liberté par rapport à sa propre parole : il s'exprime mais on ne l'écoute pas, et cela ne pose pas plus de problème, c'est simplement qu'on ne reconnaît pas en lui, en l'occurrence, un individu autonome. Or ce que nous voulons, ce sont des individus autonomes dans une société autonome. Le principe de limitation morale est contre-productif du point de vue de ce projet-là, et la conception de la liberté qu'il accompagne n'est pas cette autonomie que nous voulons.

La liberté d'expression dont parlent ceux qui invoquent le principe de limitation morale est une liberté d'expression illusoire, et ce qui la rend illusoire, c'est ce principe de limitation morale, qui doit s'appeler en réalité auto-censure. Il est destructeur de la liberté d'expression réelle. La conception de la liberté dont il est le pendant est, quant

à elle, destructrice de l'autonomie du sujet de l'expression.

Rien ne saurait venir relativiser la liberté d'expression absolue de l'individu autonome. La liberté d'expression n'est pas limitée par le respect des autres, et ne doit pas l'être. Ce qui importe dans l'espace politique commun de la liberté d'expression, c'est au contraire de ne pas respecter la pensée des autres (on peut même dire, sans mauvaise foi, que c'est la seule façon de la respecter puisque de cette façon on donne pleinement à l'autre son statut de sujet, d'auteur de sa pensée, pouvant répondre de ce qu'il est, et ayant à le faire). Toute autre considération se trompe à la fois sur la liberté, sur la responsabilité, et sur l'expression de soi.

Cette pensée, qui critique l'injonction au respect comme une préparation des esprits à l'auto-censure, on la trouve chez l'individualiste Stirner, auprès de qui nous autres anarchosindicalistes ne pouvons nous reconnaître parce

qu'il n'a aucun souci du principe de solidarité, mais qui présente la défense, totalement justifiée, de cette liberté d'expression qui ne peut pas être relativisée. On y trouve un refus de la « *limite morale* » qui, pour autant, n'est pas un retour à la liberté d'expression de celui qui parle à tort et à travers. Il affirme très exactement le contraire : la liberté de juger de la pensée des autres que je fais mienne, la liberté de maltraiter les autres, en toute conscience, dans un espace politique que l'on veut ainsi, fait d'individus autonomes. Voici ce qu'on peut lire, dans *L'Unique et sa Propriété*, à l'attention de tous les moralistes :

*« C'est ainsi que l'on entend maintenant des exhortations à "honorer toutes les opinions et convictions", à considérer comme "justifiées toutes les convictions", à être tolérant "envers le point de vue des Autres", etc... Mais "vos pensées ne sont pas les miennes et vos chemins pas les miens", ou plutôt, c'est le contraire que Je veux dire : vos pensées sont Mes pensées, dont Je dispose à ma guise et que J'anéantis*

*selon mon bon plaisir. Je n'attends pas votre autorisation, pour décomposer et dissiper d'un souffle vos idées. Que vous les disiez aussi vôtres M'est égal, elles n'en demeurent pas moins miennes, la manière dont Je me comporterai envers elles est Mon affaire et il n'y a là aucune usurpation. Une pensée ne M'est propre que lorsque Je n'hésite pas à mettre à chaque instant son existence en jeu, n'ayant pas à craindre sa perte comme une perte pour Moi, une perte de mon Moi. La pensée n'est proprement mienne que lorsque Je peux la subjuguier, tandis qu'elle ne le peut jamais, ne peut jamais Me fanatiser, jamais faire de Moi l'instrument de sa réalisation. »*

Note : Les majuscules dans la citation sont de Stirner lui-même qui en fait cet usage pour insister chaque fois sur le fait qu'il n'y a que l'individu et la façon dont il s'appartient à lui-même (d'où le titre de son ouvrage « *L'Unique et sa Propriété* ») qui soit quelque chose de sacré.

## Organisation et Individu

Et l'individu dans tout ça ? L'une des vertus de l'Anarchosindicalisme est le respect absolu de la personnalité du militant. Il est invité à militer de manière dévouée, volontaire et désintéressée sur le plan social comme dans sa vie quotidienne, mais ce qu'il « est » en tant qu'individu doit être respecté. C'est d'ailleurs ce qu'affirme l'AIT. Dans le texte « Anarchosindicalisme : définition, objectif, finalités et caractéristiques singulières »\*1, il y a un paragraphe, qui garantit la liberté individuelle et la personnalité du militant, au sein de son organisation. Cela contredit, à juste titre, une position exprimée çà et là, et qui va croissant, comme quoi il serait « antistatutaire » (bigre) de donner une opinion à titre personnel « à l'extérieur » car « nous ne sommes pas des anarcho-individualistes », blabla.

Je pense que, si l'organisation a des positions que les militants doivent

faire connaître, c'est sans pour autant le faire aveuglément (à la manière des staliniens d'antan). De plus, très souvent, l'organisation n'a pas d'opinion (et n'a d'ailleurs pas à en avoir : il ne doit pas y avoir de conception cénétiste des arts plastiques, de la littérature, de l'épistémologie, de la physique et de plein d'autres choses). En tant que simple militant, je pense donc que nous pouvons tous participer à titre personnel à des forums Internet, à des discussions... sans attendre une quelconque « bénédiction » préalable. C'est une chose intéressante, même si certains militants de « chez nous », des autres CNT ou du mouvement libertaire en général, n'aiment pas trop la lire et l'entendre !

Pour qu'un jour une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme voie le jour, les gens doivent prendre leur avenir en main sur une base de démocratie directe. Comment arriver à une telle démocratie si le

militant révolutionnaire, comme tout un chacun d'ailleurs, ne jouit pas de sa liberté de réflexion et de parole, sans être contrôlé par un « Big Brother » organisationnel ? Le militant doit pouvoir dire ouvertement ce qu'il pense, avoir une liberté d'esprit, confronter sa réflexion à celle des autres et développer ainsi un esprit critique, tant envers la société qu'envers nos propres pratiques. Nous ne sommes pas des soldats, ni des moines, nous sommes des prolétaires en lutte. C'est pourquoi nous nous retrouvons dans les principes de l'AIT qui tiens compte de la personnalité du militant, respecte l'autonomie des sections, et affirme que l'Anarchosindicalisme n'est ni une doctrine, ni une philosophie.

Un simple militant

-1.- Brochure, « Qu'est ce l'AIT » (AIT, 1997). Le texte cité figure en page 20 de notre numéro 143.

# DE LA MANIPULATION EN MILIEU MILITANT ET ... AILLEURS

**L**a manipulation existe, nous l'avons tous rencontrée. Toute personne un peu sensée, constate qu'elle prolifère dans la société dans laquelle nous vivons : médias et politiques s'y vautrent... sans parler de la publicité dont elle est le moteur essentiel. Ce qui est infiniment plus désagréable, c'est de la voir apparaître dans le mouvement révolutionnaire, dans un groupe libertaire, dans une organisation que l'on voudrait « propre ».

Or, même si cela nous est moralement insupportable, nous n'avons pas la naïveté de penser qu'un quelconque groupe humain puisse être exempt définitivement de manipulations ou, au moins, de tentatives. Les hommes sont des hommes et surtout, la limite entre ces deux types de comportement (« l'honnête » et le « manipulateur ») est floue du fait de toutes les nuances, de toutes les gradations qui permettent de passer de l'un à l'autre... subrepticement. Il faut donc être prudent, n'idealiser aucun individu, aucun groupe, aucune organisation et se donner quelques méthodes pour mettre en échec, autant que possible, les manipulations.

Si la grosse manipulation, par exemple la dépêche d'Ems (voir page 19), peut être reconnue et caractérisée – pas toujours à temps - il est parfois difficile de débusquer les petites manipulations de la vie quotidienne, celles qui se cachent par exemple derrière une réalité très légèrement « arrangée » (au prix d'une petite omission par exemple. La vie de couple en offre de nombreux exemples)... Et cela d'autant plus que les personnes qui semblent les plus fiables (ou les plus aimées) peuvent se livrer à des manipulations un peu, beaucoup et parfois même passionnément... la passion pouvant les aveugler et les conduire à agir ainsi pour le « bien » du manipulé..., un peu, comme le disait un cycliste célèbre « à l'insu de leur plein gré » (mais parfois aussi de leur plein gré, et le plus souvent « entre les deux » !).

Or, les manipulations, même faites pour le « bien » finissent par avoir des effets extraordinairement déplorables tant sur les individus qui les subissent que sur les groupes ou organisations. En effet, quand une personne com-

mence à se sentir manipulée, d'abord elle refuse avec force cette réalité, puis lorsque la réalité s'impose, elle éprouve, sous des sentiments de surface variés (colère, rancœur, désillusion, dégoût profond, sentiment d'être perdu, de ne plus savoir où on en est...) un effondrement de la confiance dans les autres et surtout de la confiance en soi, qui peut parfois conduire au suicide.

Ces réactions débouchent dans un petit nombre de cas, sur une sorte de renversement, le « manipulé » luttant sans pitié contre ce à quoi il a cru (ainsi, les anticléricaux les plus virulents sont parfois d'anciens curés). Elles conduisent plus souvent encore au retrait de la sphère collective. Ces deux réactions (rejet et retrait) peuvent se combiner. La bascule d'une partie de l'électorat communiste vers le FN s'explique pour partie ainsi : longuement entretenus, à grand coups de mensonges et de manipulation, dans la vénération de l'Union soviétique et des « lendemains qui chantent », les électeurs communistes, une fois dessillés, ont été dégoûtés au point de se retirer de la sphère publique (repli sur soi, abandon de toute lutte sociale) et de voter aujourd'hui pour l'ennemi d'hier.

Pour une organisation, les conséquences des manipulations sont tout autant délétères. Elles peuvent conduire à l'explosion, à des situations inextricables, à des impasses politiques.

Manipuler, c'est, rappelons-le « orienter la conduite de quelqu'un, d'un groupe dans le sens qu'on désire et sans qu'ils s'en rendent compte » (Larousse). C'est donc une façon de prendre le pouvoir sur les autres. Dur à avaler quand on est libertaire ; mais la réalité est là, la manipulation existe et peut prendre des formes tellement variées

qu'on peut manipuler... sans même s'en cacher. Nous allons en donner un exemple pris dans l'enseignement.

## LA BAISSÉ PROGRAMMÉE DU NIVEAU SCOLAIRE

Tous les ministres de l'Education nationale successifs nous promettent, réforme après réforme (ils n'en sont pas avares !), des « améliorations » de l'école.

Pourtant, les stratégies qu'ils appliquent s'inscrivent obligatoirement dans un cadre économique qui est défini en particulier par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Or, que prévoit l'OCDE sur l'évolution de l'école ? Bien sûr d'en diminuer le coût ! Mais cet organisme est cauteleux : « ... si l'on diminue les dépenses de fonctionnement, il faut veiller à ne pas diminuer la **quantité** de service, quitte à ce que la **qualité** baisse. On peut réduire, par exemple, les crédits de fonctionnement aux écoles et aux universités, mais il serait dangereux de restreindre le nombre d'élèves ou d'étudiants. Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité d'enseignement »\*1. Autrement dit, nos manipulateurs institutionnels détruisent ce que les familles ne peuvent pas évaluer (la qualité) tout en maintenant ce qui est le plus visible (la quantité) pour leur imposer une orientation dont elles ne veulent pas. Le tout en prenant soin d'emballer cette régression programmée dans un discours unanime sur « la réussite de tous »\*2.

Pourquoi un tel cynisme manipulateur est-il possible ? Tout d'abord parce que presque personne ne lit les rapports de l'OCDE, et surtout parce que ceux qui en sont destinataires en occultent l'essentiel du contenu. A commencer par les médias pour lesquels « la baisse du niveau » (imputée bien sûr à d'autres facteurs, tels la présence d'enfants non-francophones) est un « marronnier » particulièrement vendeur. Et en suivant par les « syndicats » (le SNES, Syndicat national des enseignants de second degré) et autres qui, quoi qu'ils en disent, « accompagnent » la régression sans

lutter contre. Et ne parlons pas des fédérations de parents d'élèves, le plus souvent occupées à pinailler sur les notes de leurs propres enfants, en perdant totalement de vue l'intérêt général.

#### RELATIONS SOUTERRAINES

Plus souvent, et en particulier en milieu militant, la manipulation est cachée et de ce fait, comme nous l'écrivons plus haut, plus difficile à débusquer.

Prenons un premier exemple. Dans un groupe\*<sup>3</sup>, un individu –appelons le « A »– tisse des relations amicales avec un certain nombre d'autres membres. Rien de plus naturel jusque-là. Mais, là où l'on passe à la manipulation (nous l'avons observé plusieurs fois) c'est lorsque « A » va voir son ami « B » pour le prévenir, sous le sceau du secret, que « C », un autre membre du groupe, a dit telle petite méchanceté – vrai ou pas, peu importe – sur lui, sur ce brave « B ». Avec un chouïa de perversion supplémentaire, le même « A » pourra aller trouver ensuite « C » pour lui dire confidentiellement que « B » dit du mal de lui, ce pauvre « C ». A noter que ces derniers propos pourront être véridiques. En effet, si par hypothèse « B » a réagi un peu vivement à ce que lui rapportait « A », il ne reste plus qu'à le citer (en omettant évidemment l'origine du conflit qui se dessine). Qu'est-ce qui se passe ensuite dans le groupe ? Progressivement « B » et « C » se regardent en chiens de faïence, puis réunissent chacun souterrainement leurs « copains » et passent à l'attaque, à l'agression, chacun ressassant les propos secrets de l'autre (ou attribués à l'autre). Avec un peu de chance, comme dans les vendettas corses, ils oublieront même l'origine du conflit, se détestant sans même savoir pourquoi. Pendant ce temps, « A » peut se placer en position de centralité dans le groupe.

Comment ne pas tomber dans le piège ? En n'acceptant pas le secret, la connivence ! Le groupe est un ensemble dans lequel rien de ce qui le concerne ne doit rester la « propriété » de quelques-uns. Si un militant fait, en privé, des critiques sur tel ou tel aspect du groupe ou sur tel ou tel membre, il doit être immédiatement invité par

celui qui l'écoute à présenter sa critique à l'ensemble du groupe dès la réunion suivante. Un refus sur ce plan doit toujours être suspect.

Ce qui est vrai pour un groupe l'est encore plus pour une organisation. Ainsi « A », militant d'une ville peut entretenir des relations amicales avec « B » et « C », militants d'autres villes. Rien d'anormal non plus jusqu'ici. Sauf si « A » communique régulièrement avec « B » et « C » sans que leurs groupes respectifs aient un retour détaillé de ces communications. Et encore plus si ces communications font la critique du groupe d'une quatrième ville, appelons-la « D ». Des « informations » ou des « alertes » concernant « D » données sous le sceau du secret, « avant tout le monde », quelques sous-entendus, quelques « suggestions », répétées régulièrement... créent, par insinuations successives, une connivence qui permet la manipulation\*<sup>3</sup>. Comme dans un spectacle où la première partie sert à « chauffer » la salle avant que la vedette n'entre en scène, la multiplication des coups de téléphone (qui « prennent plus la tête » que les mails et qui obligent l'interlocuteur à s'engager en direct, sans prendre le temps de la réflexion) permet au manipulateur de « chauffer » son interlocuteur, de le préparer, de lui faire intégrer sans même qu'il s'en aperçoive, les orientations qu'il souhaite. Une fois d'assez nombreux interlocuteurs bien « chauffés », la critique, même totalement infondée, devient une « évidence » et peut s'épanouir.

Comment ne pas se laisser rouler dans la farine ? En cherchant la clarté ! Dès que « A » formule, en privé, une critique sur « D », il faut l'inviter, fermement et sans délai, à faire part à « D », par écrit, de cette critique. Ne pas le faire dès le début, dès la première fois, c'est mettre le doigt dans une machine à manipuler qui vous happera rapidement le bras !

Face aux manœuvres souterraines, la mise en lumière est la meilleure réponse. Et, comme un homme averti en vaut deux, il n'est jamais mauvais, périodiquement, de faire le point sur les relations « privilégiées » que l'on entretient avec telle ou telle autre per-

sonne, surtout quand une situation (conflit,...) se répète ou tout simplement présente quelques bizarreries...

Pour finir, disons de la manipulation ce que l'on dit à juste titre du harcèlement, deux situations finalement assez proches et parfois intriquées : le harcelé se sent dévalorisé, nul, réagit par la colère ou l'abattement... pourtant, il n'est pas responsable de la situation. On sait dans les milieux du travail que le harcèlement peut frapper des personnes très différentes (pour ne pas dire « tout le monde »). Il en va de même de la manipulation. Chacun d'entre nous, au moins dans la vie de tous les jours, a été victime de manipulations. Ce n'est pas en refusant de voir cette vérité ou en culpabilisant qu'on la combat, c'est en essayant de se mettre au clair et d'en tirer les leçons.

Un professeur de collège //



Notes :

-1.- Cahier de politique économique n°13, 1996, page 30, Centre de développement de l'OCDE - <http://www.oecd.org/fr/dev/1919068.pdf> \_2.- Un dernier exemple : la réussite de tous à la maternelle, Bulletin officiel de l'Education nationale du 26 mars 2015. \_3.- Ce groupe peut être un syndicat, un centre culturel, un club, une assemblée populaire... peu importe. \_4.- Peut-être aurons-nous l'occasion dans un prochain article de revenir sur des aspects plus techniques, comme les biais cognitifs utilisés (effet de récence, biais égocentrique, biais rétrospectif, effet Dunning-Kruger, dissonance cognitive,...).

# LA DEPECHE D'EMS

CET ARTICLE DEBUTE EN PAGE 20

C'était en 1870. L'Allemagne en tant que telle n'existait pas. A la place : un conglomérat de tous petits Etats. Bismarck, chancelier de Guillaume Ier, roi de Prusse, avait compris que ces petits Etats n'accepteraient de se fondre dans un seul empire que sous la menace d'une guerre contre la France. Guillaume Ier n'était pas très chaud pour la guerre, Napoléon III, au pouvoir en France, pas beaucoup plus. Sa cour – et en particulier Eugénie de Montijo, sorte de Carla de l'époque – était obnubilée non par les petits Etats allemands mais par la succession au trône vacant d'un grand royaume frontalier : l'Espagne. Guillaume Ier envoya à Napoléon III, d'Ems, une dépêche pour appuyer la candidature de son cousin Léopold de Hohenzollern à ce trône. Cette dépêche était tout à fait « normale ». Bismarck la transforma en y introduisant des propos humiliants pour le pouvoir français. Piqué au vif, Napoléon déclara immédiatement la guerre au petit Etat prussien. L'Allemagne s'unifia sous la houlette de Guillaume Ier, proclamé empereur, et Napoléon, qui n'avait rien vu venir, fut battu à plate-couture. Lorsque la manipulation faite par Bismarck fut découverte, il était trop tard, tout était joué.

La manipulation par tripatouillage de texte est courante. Il est fréquent qu'un adversaire transforme quelque peu les dires de celui qu'il veut attaquer, les « tire » un peu, leur fasse dire ce qui n'y est pas... juste ce qu'il faut pour provoquer une réaction de type « Napoléon III » chez celui qu'il veut manipuler (c'est-à-dire une réaction primaire, non réfléchie)... car, si le « destinataire » ne prend pas la précaution de vérifier de près les citations et leur contexte, de telles manipulations marchent, surtout si on le « chauffe » régulièrement !

C'est ce que Schopenhauer explique dans deux de ses stratagèmes, le premier (« *L'extension* ») et le vingt-quatrième (« *Tirer de fausses conclusions* »). Pour le premier, « *il s'agit de reprendre la thèse adverse en l'élargissant hors de ses limites naturelles, en lui donnant un sens aussi général et large que possible* », bref de l'exagérer, pour l'autre « *Il s'agit de prendre une proposition de l'adversaire et d'en déformer l'esprit pour en tirer de fausses propositions, absurdes et dangereuses, que sa proposition initiale n'incluait pas* ». Pour donner un exemple : au début de la révolution syrienne, des militants écrivent, sur un forum, que le camp anti-Bachar et anti-islamique (c'est-à-dire la tendance la plus progressiste, celle qui a été largement massacrée depuis par les deux autres camps) est totalement désarmé. Repris en boucle par des adversaires selon les procédés « d'extension » et de « fausses conclusions », ces militants sont taxés d'en avoir appelé à... l'OTAN ! Incroyable mais vrai.

## Petite bibliographie :

- Schopenhauer, « *L'art d'avoir toujours raison* », un opuscule pour déconstruire divers stratagèmes utilisés par ceux qui veulent avoir raison même quand ils ont tort (gratuit sur [http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Art\\_d%E2%80%99avoir\\_toujours\\_raison](http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Art_d%E2%80%99avoir_toujours_raison))

- Un ouvrage assez savoureux, devenu un classique : « *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* », de R.V. Joule et J.L. Beauvois, aux Presses universitaires de Grenoble.

- Plus récemment publié, un ouvrage de vulgarisation : « *Les manipulateurs sont parmi nous* », d'Isabelle Nazare-Aga, aux Editions de l'Homme.



Les médias, toujours soucieux d'audience, ont bien compris l'avantage qu'il y avait à inviter sur un plateau un orateur « doué » du FN. Télévisions et radios ont ainsi, pour des raisons commerciales, largement contribué à la diffusion des thèses néofascistes – tout en ayant l'hypocrisie de s'étonner ensuite du développement du FN.

La rhétorique néofasciste varie suivant l'auditoire. Elle puise sans vergogne dans le vocabulaire communiste ou socialiste si elle s'adresse au public ouvrier d'Hénin-Beaumont. Elle puise dans le vieux stock traditionnel de l'extrême-droite si elle s'adresse à une assemblée de « pieds-noirs » à Béziers. C'est un peu ce que font tous les politiciens – qui adaptent leur discours à leur auditoire – mais fascistes anciens et modernes ont la particularité d'avoir un registre à géométrie particulièrement variable.

Le néofascisme prétend à la nouveauté et prétend volontiers se situer « hors système ». Le tripartisme qui va maintenant régir la « vie » politique française laissera bientôt apparaître que, bien loin d'être hors système, les nationaux-frontistes, comme les autres politicards, se livreront au grand jeu des alliances et au partage du pouvoir.

Le fascisme historique, du moins dans ses versions allemande, italienne et, dans une moindre mesure portugaise, est parvenu au pouvoir le plus légalement du monde. Il a aussitôt remis les vellétés révolutionnaires qu'il avait affichées pour séduire un électorat populaire. Leur avatar moderne remisera ses fanfaronnades antisystème dès qu'il sera en approche du pouvoir.

Les fascistes ont toujours accusé les autres politiciens d'être des menteurs et de trahir leurs promesses. Eux les ont tenues, du moins si l'on se rappelle la promesse essentielle d'un certain Adolf Hitler qui, en 1933 proclamait à destination des Allemands : « *Dans dix ans, vous ne reconnaîtrez plus l'Allemagne* ». Effectivement – non pas 10 mais 12 ans après cette affirmation péremptoire – l'Allemagne était totalement dévastée, détruite à 95 % sur l'ensemble de son territoire. Hitler avait tenu sa parole : l'Allemagne était méconnaissable.

# Fascisme : le retour de flamme

**E**lections après élections, le FN confirme son implantation dans la société française. Le scrutin départemental du dimanche 29 mars démontre la profondeur de son ancrage dans des territoires jusqu'à présent épargnés par la contagion.

Plus de 4 millions de suffrages (6 millions lors des présidentielles), soit environ 25 % de voix et une soixantaine d'élus (sur 4108 conseillers départementaux pour l'ensemble du territoire). On peut toujours minorer le succès des néofascistes en se répétant que le premier parti de France reste celui des abstentionnistes, certes, mais le développement exponentiel et triomphant de la xénophobie ne peut que nous interpellier.

En corrélation immédiate avec cette poussée soutenue et apparemment irrésistible du néofascisme, on assiste dans le même temps à une montée de l'intégrisme salafiste (dont les théories réactionnaires sont finalement assez proches des idées fascistes). Ces deux mouvements concomitants – l'un se nourrissant de l'autre et réciproquement – en pleine ascension, prouvent à quel point la division des classes populaires est en marche.

Toutes les oligarchies en place ont toujours appliqué le vieil adage « Diviser pour régner ». L'actuelle classe dominante ne déroge pas à cette tradition.

Ceux qui n'ont pas la mémoire atrophiée ont la pénible impression d'effectuer un « grand bond en arrière », d'assister à une sorte de remake des années 30, à la différence près que les fascistes de l'époque devaient compter avec un mouvement ouvrier puissant qui parvint parfois à les tenir en échec, au moins momentanément. La Révolution espagnole en offre un exemple.

Aujourd'hui, alors que le danger menace, le rapport de forces est totalement en notre défaveur. Révolutionnaires – et libertaires en particulier – en proie à des dissensions internes, numériquement faibles, idéologiquement confus, ne sont pas en mesure d'inverser la tendance, d'autant que beaucoup se perdent avec un certain délice dans

les méandres du post-modernisme qui leur a fait avaler comme vérités révolutionnaires des positions parfois directement issues des milieux les plus autoritaires (l'intériorisation du concept d'« islamophobie », dont la propagation a été grassement financée – en particulier dans les milieux universitaires – par les dictatures théocratiques du Golfe, en offre un bon exemple).

Défaits en 1945, confinés dans les marges pendant des dizaines d'années, les fascistes réoccupent aujourd'hui le devant de la scène à la faveur d'une crise économique, politique et sociale de très grande ampleur. Gouvernements de gauche et de droite se succèdent au pouvoir et toutes leurs pitoyables gesticulations ne font qu'accroître leur manque de crédibilité auprès d'une partie grandissante de l'opinion publique.

Définitivement éceurée, une partie de l'électorat populaire perd ses illusions électoralistes et choisit l'abstention, sans pour autant opter pour un engagement révolutionnaire, et pour cause : il n'y a pas de projet sociétal révolutionnaire crédible. D'autres tombent dans les rets du fascisme qui a toujours su jouer habilement des frustrations engendrées par les crises.

La recette miracle du fascisme a peu changé : à une colère diffuse et sans objet bien défini (puisque la notion des « lutte des classes » a été soigneusement effacée), on trouve un responsable que l'on charge de tous les maux. Les « étrangers » font en général l'affaire, qu'ils soient juifs ou arabes. On notera au passage que les salafistes font preuve d'un antisémitisme virulent. Ainsi, chacun se voit pourvu d'un ennemi « bien à lui », qu'il peut tout à loisir attaquer et vilipender, pendant que, dans les hautes sphères, les grands décideurs (qui sont aussi les grands possesseurs) continuent à vaquer paisiblement à leurs affaires toujours prospères.

Mais qu'est-ce donc qui séduit tant dans le néofascisme ? Sans doute et avant tout, leur discours qui incarne la puissance, dans un monde où les véritables responsables se cachent derrière des marionnettes politiques qui, « malgré leur bonne volonté », sont impuissantes à éviter la détérioration des conditions de vie de masses de plus en plus importantes. Aux malmenés de la crise, aux chômeurs sans espoir de revenus décents, aux travailleurs pauvres qui s'essouffent à toujours courir derrière de maigres ressources, à tous les fauchés auxquels on a fait croire que le voisin étranger percevait plus qu'eux sans travailler, à tous ceux qui ont perdu toute maîtrise de leur destinée, la rhétorique pseudo-justicière du FN vient apporter le confort d'une solution simple, simpliste, à grand coup d'exclusions.

Le fascisme, s'il protège les vrais coupables qui manipulent des milliards, met un « coupable » facile (parce que sans défense) à portée de main immédiate des « victimes ». Il prétend que le responsable des maux que subissent les pauvres, ce sont d'autres pauvres comme eux ! Pouvoir nuire à ces autres pauvres donne la sensation de retrouver quelque pouvoir sur sa propre vie. Triste manipulation qui a marché hier et qui marche encore aujourd'hui, faute d'un discours contraire.

Alors que les rêves mielleux de la social-démocratie ou de l'américain way of life ont volé en éclats et que les parades sur les places rouges ont tout autant disparu des écrans, le néofascisme vend du rêve de puissance (à exercer sur plus faible que soi) et l'incarne dans des discours volontiers agressifs qui transgressent les « lois » de ce qui est couramment admis en « politique politicienne ». C'est ce soi-disant « parler vrai » qui attire d'abord des sympathies – le public appréciant telle ou telle formule bien saignante ou la répartie qui fait mouche et qu'on n'oublie pas.

**SUITE AU VERSO**